

Tiré – à – part

Nathanaël Pingault

- La diversité de l'agriculture européenne : les exploitations à orientation "granivores"

NEE n°18, avril 2003, pp. 81-116

Résumé

Cet article propose une description de la production granivore de l'Union européenne basée sur les données du Réseau d'Information Comptable Agricole (RICA) européen pour l'année 1998. Les résultats de cette étude, marqués bien évidemment par la conjoncture particulièrement difficile pour la filière cette année là, permettent cependant, d'une part de proposer une typologie des huit grands pays producteurs de granivores de l'Union européenne opposant les pays du Nord aux pays latins, d'autre part de revenir sur les spécificités de la filière granivore dans chacun de ces pays. Les données du RICA confirment en outre quelques caractéristiques connues des exploitations granivores européennes mais dévoilent aussi certains éléments nouveaux.



Direction des Affaires Financières

Sous-Direction de l'Évaluation, de la Prospective et des Études

NOTES ET ÉTUDES ÉCONOMIQUES

Directrice de la publication : Mireille RIOU-CANALS, DAF

Rédacteur en chef : Alain BLOGOWSKI, DAF

Secrétariat : Huguette BILLAUD, DAF

Membres du comité de lecture* :

Éric BARDON, SCOM

Véronique BORZEIX, DPEI

Philippe BOYER, DAF

Bernard DECHAMBRE, DAF

Denis HAIRY, DGAL

Olivier ROUSSET, DEPSE

Hervé LE GALL, DAF

Jacques LOYAT, DGER

Florence CLERMONT-BROUILLET, DPEI

Sylvain MOREAU, DAF

Philippe ROGIER, DERF

Évelyne SIROTA, DAF

Bruno VINDEL, DAF

** fonctions occupées lors de la réunion du comité de lecture (décembre 2002)*

Composition : DAF/SDEPE

Impression : Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation,
de la Pêche et des Affaires Rurales

Dépôt légal : à parution

ISSN : 1275-7535

Renseignements et diffusion : voir page 4 de couverture

LA DIVERSITÉ DE L'AGRICULTURE EUROPÉENNE

Les exploitations à orientation "granivores"

Nathanaël Pingault

Chargé d'études au bureau de l'analyse économique et de la prospective
DAF/SDEPE/BAEP
Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales

L'ESSENTIEL DE L'ARTICLE

Peu touché par la Politique Agricole Commune (PAC), et par ses réformes successives, le secteur granivore (porcins et volailles) doit cependant faire face à d'autres défis :

- *la libéralisation des échanges internationaux et la montée en puissance de pays concurrents (comme le Brésil) sur nos marchés extérieurs, voire sur le marché communautaire,*
- *le caractère cyclique de la production, et les crises successives des marchés du porc et de la volaille,*
- *les nouvelles attentes de la société en matière de protection de l'environnement, et la nécessaire, mais coûteuse, mise aux normes de certains élevages.*

Pour améliorer notre connaissance de ce secteur, et notre capacité à répondre aux questions évoquées plus haut, cet article propose une description de la production granivore de l'Union européenne (UE), basée sur les données du Réseau d'Information Comptable Agricole (RICA) européen pour l'année 1998 (derniers résultats disponibles).

Rappelons tout d'abord la conjoncture particulièrement difficile de cette année, conjoncture qui pèse lourdement sur les résultats des exploitations analysées. Le secteur porcin se trouvait à l'époque au sommet de son cycle de production et les éleveurs devaient faire face à une chute spectaculaire des cours du porc : de 1996 à 1998, le prix européen moyen pour la viande de porc de classe E a baissé de 27%. Cette crise fut aggravée aux Pays-Bas par une importante épizootie de peste porcine qui a provoqué l'abattage de plus de la moitié du cheptel néerlandais. Le secteur avicole connaissait lui aussi de graves difficultés.

En 1988 l'Union européenne comptait 119 millions de porcins et 738 millions de volailles produites, en grande partie, par 87.800 exploitations à dominante granivores (soit 2,3% du total des exploitations professionnelles représentées dans le RICA). Plus de 90% des cheptels et du produit brut granivores provenaient de huit pays, à savoir : l'Allemagne, la France, les Pays-Bas, le Royaume-Uni, la Belgique, l'Italie, l'Espagne et le Danemark. Premier producteur avicole, et second producteur porcin, avec respectivement 26 et 16% des produits bruts européens, la France est concernée au plus haut point par la situation de la production granivore.

Cette étude, dont la principale limite est de ne porter que sur une seule année, a cependant permis : d'une part de proposer une typologie opposant les pays du Nord aux exploitations spécialisées (en porcs ou en volailles) aux pays latins où les exploitations granivores mixtes sont plus répandues et, d'autre part, de revenir sur les spécificités de la filière dans chacun de ces pays.

Elle confirme en outre quelques caractéristiques connues des exploitations granivores européennes comme leur niveau élevé de capitalisation, leur fort taux d'endettement, ainsi que le poids des charges dans cette filière, autrement dit la faiblesse du revenu disponible par rapport au chiffre d'affaires. Enfin, elle dévoile quelques faits moins intuitifs : elle démontre par exemple que les exploitations granivores perçoivent autant de subventions que la moyenne européenne.

LA DIVERSITÉ DE L'AGRICULTURE EUROPÉENNE

Les exploitations à orientation "granivores"

INTRODUCTION

Réseau d'information comptable agricole (RICA) européen

Créé en 1965 par le règlement européen (CEE)79/65, le RICA collecte annuellement, les données comptables d'exploitations agricoles des 15 pays membres de l'Union. En 1998, l'échantillon compte environ 58.000 observations représentant 3,8 millions d'exploitations agricoles professionnelles¹.

Les instructions de collecte des données du RICA, identiques pour tous les États membres, permettent d'utiliser cette base pour étudier les caractéristiques comparées des différents pays et régions agricoles de l'Union européenne (UE à 15). De plus, grâce à la taille importante de son échantillon, le RICA offre une vision statistique très détaillée de l'agriculture européenne.

Ces deux qualités suffisent à compenser ses limites et à en faire un outil statistique indispensable pour une étude rétrospective ou prospective de l'économie agricole européenne².

Exploitations à orientation "granivores"

Les exploitations du RICA sont classées selon leur orientation technico-économique (OTEX), c'est à dire selon leurs productions dominantes. Cet article est consacré aux exploitations à orientation granivores, à savoir : aux exploitations spécialisées dans les productions animales hors sol (OTEX 50), et aux exploitations de polyélevage à orientation granivores (OTEX 72)³.

En 1998, les 2.300 observations de l'échantillon classées dans ces deux orientations représentaient 87.800 exploitations professionnelles, soit 2,3% du champ d'observation du RICA européen.

Les deux principales productions granivores dans l'Union européenne sont le porc, avec un produit brut total de 15,5 milliards d'écus⁴, et les volailles, avec un produit brut de 6,1 milliards d'écus. Sur les 58.500 exploitations granivores de l'OTEX 50, 43.200 sont spécialisées dans la production porcine et 11.300 dans la production avicole. L'OTEX 72 regroupe 29.300 exploitations relativement diversifiées mais disposant d'un atelier porcin ou avicole significatif. Les paragraphes suivants présentent un bref aperçu de ces deux secteurs.

¹ Sont qualifiées de professionnelles, les exploitations agricoles dont la dimension économique est supérieure à un seuil propre à chaque État membre. Ce seuil varie de 1 unité de dimension économique (UDE) au Portugal, à 16 UDE aux Pays-Bas. En France, le seuil retenu est 8 UDE. Rappelons qu'une UDE équivaut à 1.200 écus de marge brute standard (MBS) soit, en France, 1,5 hectare de blé en région Centre.

² L'ANNEXE 1 propose une comparaison entre les données du RICA et les résultats correspondants de l'enquête structure européenne (Eurofarm) et permet ainsi d'évaluer la représentativité du RICA.

³ Dans la suite de cet article, on emploiera indifféremment les expressions : "exploitations à orientation granivores" ou "exploitations granivores" pour désigner les exploitations des OTEX 50 et 72. Le lecteur trouvera en ANNEXE 2 une définition détaillée de ces deux OTEX et de leurs subdivisions.

⁴ En 1998, un écu valait 6,60 francs.

Secteur porcin

Tableau 1 Production porcine dans l'Union européenne

états membres	Exploitations porcines ⁵		Cheptel		Produit brut	
	Nombre	(%)	(millions d'UGB)	(%)	(millions d'écus)	(%)
UE15	461.529	100,0%	27,4	100,0%	15.473	100,0%
Allemagne	125.245	27,1%	6,6	23,9%	3.604	23,3%
France	31.660	6,9%	3,9	14,4%	2.475	16,0%
Pays-Bas	18.756	4,1%	3,7	13,5%	2.077	13,4%
Espagne	30.391	6,6%	2,7	9,9%	1.218	7,9%
Danemark	19.798	4,3%	2,7	9,9%	1.464	9,5%
Royaume-Uni	8.845	1,92%	2,2	7,8%	1.077	7,0%
Belgique	9.757	2,1%	1,8	6,7%	866	5,6%
Italie	65.773	14,3%	1,3	4,7%	1.059	6,8%
Autriche	56.339	12,2%	0,9	3,2%	646	4,2%
Suède	7.290	1,6%	0,6	2,1%	354	2,3%
Finlande	6.190	1,3%	0,4	1,4%	267	1,7%
Irlande	1.657	0,4%	0,3	1,3%	172	1,1%
Portugal	76.579	16,6%	0,3	1,2%	174	1,1%
Luxembourg	344	0,1%	0,02	0,1%	12	0,1%
Grèce	2.906	0,6%	0,01	0,04%	7	0,05%

Source : RICA UE 1998 – Commission Européenne – DG Agriculture G3 – Traitements DAF (SCEES/BRICA – SDEPE/BAEP).

En 1998, l'Union européenne comptait 27,4 millions d'unités gros bétail (UGB) porcines, soit 119 millions de têtes, réparties dans 460.000 exploitations (cf. note 5). L'Allemagne, de loin le premier producteur porcin européen, concentre à elle seule plus du quart des exploitations porcines, et près du quart du cheptel et du produit brut porcin. Les huit plus gros pays producteurs⁶ représentent près de 67% des exploitations, 89% du produit brut et 91% du cheptel.

Secteur avicole

En 1998, l'aviculture européenne totalisait 738 millions de têtes de volailles, soit 8,68 millions d'UGB réparties dans 230.000 exploitations (cf. note 8). La France, premier producteur avicole européen, possède 38,5% du cheptel, 26% du produit brut et plus de 15% des exploitations. Les huit pays producteurs les plus importants⁷, détiennent 92% du produit brut avicole, 94% du cheptel, mais rassemblent seulement 58% des exploitations. En effet, nombre d'exploitations (particulièrement en Grèce et en Autriche) ne possèdent que quelques volailles destinées à la consommation familiale, ou à la vente sur les marchés locaux.

⁵ On appelle ici exploitations porcines, les exploitations professionnelles possédant des porcins. Rappelons que les exploitations non professionnelles sont exclues du champ d'observation du RICA. Elles ne sont donc pas prises en compte dans cette étude. C'est pourquoi le Tableau 1 fait état de 460.000 exploitations porcines quand l'enquête structure de 1997 en compte un peu plus d'un million. Pour une comparaison plus détaillée des résultats du RICA et de ceux d'Eurostat, le lecteur se reportera à l'ANNEXE 1.

⁶ À savoir, en termes de produit brut porcin national : l'Allemagne, la France, les Pays-Bas, le Danemark, l'Espagne, le Royaume-Uni, l'Italie et la Belgique.

⁷ À savoir, en termes de produit brut avicole national : la France, les Pays-Bas, le Royaume-Uni, l'Espagne, l'Allemagne, la Belgique l'Italie et le Danemark,.

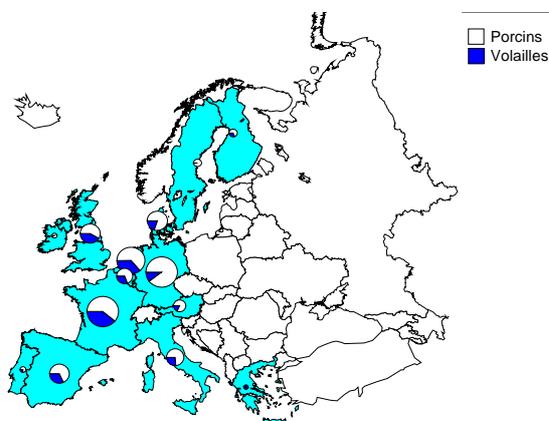
Tableau 2 Production avicole dans l'Union européenne

États Membres	Exploitations avicoles ⁸		Cheptel		Produit brut	
	Nombre	(%)	(millions d'UGB)	(%)	(millions d'écus)	(%)
UE15	232.715	100,0%	8,68	100,0%	6.134	100,0%
France	36.353	15,6%	3,34	38,5%	1.586	25,9%
Pays-Bas	5.176	2,2%	1,45	16,7%	1.178	19,2%
Royaume-Uni	6.386	2,7%	1,04	12,0%	767	12,5%
Italie	16.562	7,1%	0,64	7,4%	382	6,2%
Espagne	13.442	5,8%	0,61	7,0%	571	9,3%
Danemark	8.087	3,5%	0,44	5,1%	362	5,9%
Allemagne	48.302	20,8%	0,39	4,5%	425	6,9%
Belgique	1.647	0,7%	0,30	3,5%	384	6,3%
Finlande	4.415	1,9%	0,13	1,5%	119	1,9%
Portugal	5.637	2,4%	0,10	1,2%	55	0,9%
Grèce	30.769	13,2%	0,10	1,2%	144	2,3%
Autriche	47.609	20,5%	0,10	1,1%	143	2,3%
Irlande	4.465	1,9%	0,02	0,2%	11	0,2%
Suède	3.857	1,7%	0,01	0,1%	7	0,1%
Luxembourg	8	0,0%	0,00	0,0%	1	0,0%

Source : RICA UE 1998 – Commission Européenne – DG Agriculture G3 – Traitements DAF (SCEES/BRICA – SDEPE/BAEP).

Champ de l'étude

Graphique 1 Production granivore dans l'Union européenne



Source : RICA UE 1998 – Commission Européenne – DG Agriculture G3 – Traitements DAF (SCEES/BRICA – SDEPE/BAEP).

Cette étude portera sur les huit principaux pays producteurs de porcs et de volailles de l'Union européenne : Allemagne, Belgique, Danemark, Espagne, France, Italie, Pays-Bas, Royaume-Uni. Les deux tableaux ci-dessous détaillent, pour chacun de ces pays, la part de chaque orientation dans les cheptels et les produits bruts porcins et avicoles.

⁸ On appelle ici exploitations avicoles, les exploitations possédant des volailles. Les remarques de la note 5 s'appliquent aussi pour la production avicole.

Tableau 3 Production porcine par orientation technico-économique

États membres	OTEX 50		OTEX 501		OTEX 72	
	Granivores spécialisées		Spécialisées porcines		A orientation granivores	
	UGB	Produit brut	UGB	Produit brut	UGB	Produit brut
EU15	43,1%	44,8%	42,3%	44,2%	13,6%	13,7%
Allemagne	8,0%	10,1%	7,8%	9,9%	11,8%	12,3%
France	39,4%	45,7%	38,6%	44,8%	21,7%	21,4%
Pays-Bas	65,4%	67,5%	64,5%	66,8%	16,5%	16,7%
Espagne	75,9%	72,8%	75,2%	72,3%	4,6%	4,1%
Danemark	42,0%	47,1%	40,6%	45,8%	6,5%	6,4%
Royaume-Uni	49,2%	55,4%	45,5%	53,8%	8,3%	6,9%
Belgique	60,8%	60,7%	59,7%	60,7%	22,9%	22,7%
Italie	66,6%	55,3%	66,6%	55,3%	7,1%	9,7%

Source : RICA UE 1998 – Commission Européenne – DG Agriculture G3 – Traitements DAF (SCEES/BRICA – SDEPE/BAEP).

Tableau 4 Production avicole par orientation technico-économique

États membres	OTEX 50		OTEX 502		OTEX 72	
	Granivores spécialisées		Spécialisées avicoles		A orientation granivores	
	UGB	Produit brut	UGB	Produit brut	UGB	Produit brut
UE15	54,0%	51,4%	51,0%	48,0%	11,0%	9,1%
France	32,3%	26,9%	30,1%	24,1%	17,8%	9,9%
Pays-Bas	75,2%	64,3%	74,6%	65,0%*	13,0%	21,3%
Royaume-Uni	80,1%	59,5%	78,6%	58,4%	2,4%	3,5%
Italie	56,6%	82,1%	55,4%	81,7%	2,4%	1,1%
Espagne	88,5%	92,9%	81,2%	83,8%	2,6%	2,0%
Danemark	68,2%	70,5%	57,8%	56,3%	9,8%	9,9%
Allemagne	17,3%	ns	13,4%	ns	5,6%	7,9%
Belgique	77,5%	69,2%	68,6%	64,8%	4,0%	6,4%

* voir note ⁹

Source : RICA UE 1998 – Commission Européenne – DG Agriculture G3 – Traitements DAF (SCEES/BRICA – SDEPE/BAEP).

Les exploitations granivores (OTEX 50 et 72) possèdent à elles seules : 57% du cheptel et 58% du produit brut porcins d'une part, 65% du cheptel et 60% du produit brut avicoles d'autre part. Ces quelques chiffres justifient amplement la restriction du champ de cette étude à ces deux orientations¹⁰.

Contexte de l'étude

En 1998, le secteur porcin se trouvait au sommet de son cycle de production et les éleveurs devaient faire face à une chute spectaculaire des cours du porc : de 1996 à 1998, le prix européen moyen pour la viande de porc de classe E est passé de 167,9 à 120,3 écus par quintal de carcasse, soit une baisse de 27%. Les cours atteignaient ainsi leur niveau le plus bas de ces 20 dernières années et tombaient en dessous des coûts de production obligeant alors les exploitants à puiser dans leurs réserves financières.

⁹ Des erreurs d'arrondis peuvent expliquer pourquoi la part de l'OTEX 502 en pourcentage du produit brut avicole néerlandais est supérieure à celle de l'OTEX 50.

¹⁰ A ce stade, il convient cependant de remarquer qu'en Allemagne, premier producteur porcin, seuls 20% du cheptel et 22% du produit brut porcin proviennent des exploitations granivores (OTEX 50 et 72). Pour apporter un éclairage complémentaire à cette étude, il pourrait, dès lors, être intéressant d'examiner les caractéristiques de la production porcine allemande dans les autres OTEX (voir Annexe 3 pour plus de précision). De même, une étude plus poussée des filières porcine (OTEX 501) et avicole (OTEX 502) compléterait utilement l'analyse limitée ici aux grandes orientations technico-économiques granivores (OTEX 50 et 72).

Cette crise fut aggravée au Pays-Bas par une importante épizootie de peste porcine qui s'étendait, en 1997/98, sur l'ensemble du pays, et qui a provoqué l'abattage d'environ 8 millions de porcs, soit plus de la moitié du cheptel néerlandais.

A cette époque, le secteur avicole connaissait lui aussi de graves difficultés : le prix du poulet à Rungis, par exemple, a perdu 8,5% entre 1996 et 1998. C'est d'ailleurs cette année là que le ministère de l'agriculture a commandé deux rapports, l'un pour analyser la situation du marché de la volaille, l'autre pour faire face à la crise qui sévissait en Bretagne

Cette étude ne portant que sur l'exercice 1998 du RICA il convient de garder à l'esprit tout au long de l'analyse que la conjoncture difficile de cette année pour le secteur granivore ne manquera pas de peser sur les résultats obtenus.

Cet article, articulé en quatre parties, présentera successivement la structure, les recettes, les charges et les revenus des exploitations granivores (OTEX 50 et 72).

STRUCTURE

Tableau 5 Principales caractéristiques structurelles¹¹

	États membres								
	UE15	Belgique	Danemark	Allemagne	ESPAGNE	France	Italie	Pays-Bas	RU
Exploitations granivores spécialisées (OTEX 50)									
MBS (€)	91.024	101.576	179.131	65.656	55.957	84.626	93.704	146.139	109.073
UGB	285	336	390	148	248	429	336	401	483
SAU (ha)	18,1	8,9	53,6	30,7	11,2	21,5	13,8	5,9	14,2
UTA	1,78	1,42	1,99	1,64	1,62	1,81	2,22	1,53	2,85
Polyélevage à orientation granivores (OTEX 72)									
MBS (€)	75.310	112.707	169.398	57.080	50.077	79.253	51.180	132.423	64.255
UGB	195	241	320	136	177	283	115	265	277
SAU (ha)	35,2	24,0	75,7	37,9	39,3	48,5	21,5	17,3	48,8
UTA	1,84	1,63	1,82	1,64	1,79	1,99	2,06	1,62	2,19
Toutes orientations									
MBS (€)	32.911	89.129	88.561	62.555	17.898	67.280	16.705	141.556	94.557
UGB	27	99	92	58	12	53	8	102	114
SAU (ha)	30,1	34,0	51,9	52,7	30,0	64,6	11,7	25,8	126,6
UTA	1,51	1,74	1,36	1,96	1,23	1,81	1,22	2,17	2,25

Dans cet article, les marges brute standards (MBS) sont exprimées en écus, les surfaces agricoles utilisées (sau) en ha, et la quantité de main d'œuvre en unités de travail annuel (UTA).

Source : RICA UE 1998 – Commission Européenne – DG Agriculture G3 – Traitements DAF (SCEES/BRICA – SDEPE/BAEP).

Marge brute standard (MBS)

Le secteur granivore européen se caractérise avant tout par une grande diversité. En effet, dans l'OTEX 50, la dimension économique moyenne d'une exploitation, mesurée par sa MBS, varie du simple au triple selon les pays : elle passe de 56.000 écus en Espagne à 179.000 au Danemark. Notons que la MBS moyenne, toutes OTEX confondues varie, quant à elle, de 1 (en Italie) à 8,5 (aux Pays-Bas)¹².

¹¹ Dans les tableaux suivants, les chiffres présentés sont, sauf indication contraire, des données moyennes par exploitation.

¹² Bien évidemment, en tenant compte des sept pays exclus du champ de cette étude, on verrait encore s'accroître ces disparités.

Par ailleurs, la dimension moyenne des exploitations granivores spécialisées dépasse largement celle des autres orientations : le ratio MBS moyenne pour l'OTEX 50 sur MBS moyenne toutes OTEX va de 1 aux Pays-Bas et en Allemagne jusqu'à 5,6 en Italie, en passant par une moyenne européenne de 2,8. Le même phénomène se répète pour les exploitations de l'OTEX 72, mais avec une ampleur moindre : le ratio des MBS est ici compris entre 0,9 en Allemagne et au Pays-Bas et 3,1 en Italie.

Enfin, les données conjuguées des Tableaux 1 à 5 laissent entrevoir les choix économiques et techniques des différents pays de l'Union. Dans les pays du Nord (i.e. Belgique, Danemark, Royaume-Uni et Pays-Bas), la filière granivore s'organise autour d'exploitations très spécialisées, de grande dimension économique. Dans les pays latins (France, Espagne et Italie), l'essentiel de la production est assuré par des exploitations granivores moins spécialisées, et d'une dimension économique (MBS) moindre¹³. La filière granivore allemande est caractérisée par des exploitations nombreuses, et de petite dimension économique (cf. Tableau 1 et Tableau 5), et par la diversification puisque 20% seulement du cheptel porcin est détenu par les exploitations granivores des OTEX 50 et 72 (cf. Tableau 3). Ces spécificités nationales sont détaillées dans les paragraphes suivants.

Degré de spécialisation

Tableau 6 Orientation technique et degré de spécialisation

OTEX	États membres								
	UE15	Belgique	Danemark	Allemagne	Espagne	France	Italie	Pays-Bas	RU
Répartition par OTEX des exploitations granivores spécialisées									
50	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
501, porcs	73,8%	82,7%	81,9%	88,9%	64,8%	61,4%	59,3%	75,6%	59,2%
502, volailles	19,2%	15,8%	15,3%	8,6%	20,9%	28,1%	12,3%	23,8%	39,4%
503, mixtes	7,0%	1,5%	2,9%	2,5%	14,4%	10,5%	28,4%	0,6%	1,3%
Degré de spécialisation porcine*									
50	61,8%	70,1%	68,9%	70,1%	49,7%	55,9%	52,1%	70,8%	53,2%
501	83,1%	84,8%	83,1%	78,2%	76,4%	88,5%	87,9%	93,1%	88,6%
72	45,6%	48,1%	54,0%	54,4%	37,6%	40,5%	42,1%	45,2%	61,7%
Degré de spécialisation avicole*									
50	17,4%	18,4%	15,5%	7,5%	20,1%	19,7%	7,7%	21,7%	34,6%
502	83,5%	100,0%	89,6%	72,4%	89,8%	60,3%	61,3%	88,8%	86,6%
72	7,4%	1,4%	6,4%	1,3%	9,4%	13,2%	2,2%	15,0%	3,5%

*part du produit porcin (respectivement avicole) dans la production brute totale.

Voir l'Annexe 2 pour la définition des OTEX particulières

Source : RICA UE 1998 – Commission Européenne – DG Agriculture G3 – Traitements DAF (SCEES/BRICA – SDEPE/BAEP).

On retrouve, dans la première partie du tableau ci-dessus les deux groupes de pays mentionnés dans le paragraphe précédent. Dans les pays du Nord, les exploitations spécialisées, porcines ou avicoles (OTEX 501 et 502), sont largement prépondérantes : les exploitations mixtes (OTEX 503) représentent moins de 3% des effectifs nationaux dans l'OTEX 50. Au contraire, dans les pays latins, la part de ces exploitations mixtes est largement supérieure à la moyenne communautaire : elle dépasse même 28% en Italie, soit quatre fois la moyenne européenne. Néanmoins, dans tous les pays de l'Union, la majorité des exploitations granivores (les trois quarts au niveau communautaire) sont spécialisées en production porcine. Notons qu'en Allemagne, premier pays producteur de porc, cette proportion atteint 89%.

¹³ Rappelons ici que les coefficients utilisés pour calculer la MBS varient selon les pays, et même selon les régions. De même, chaque pays a défini une MBS seuil au delà de laquelle les exploitations sont qualifiées de professionnelles et entrent dans l'univers du RICA (cf. note 1).

Les deux dernières parties du tableau reflètent, pour leur part, l'importance relative des deux filières granivores dans la production totale pour chaque orientation technico-économique. On découvre ici toute une gamme de situations nationales, depuis l'Allemagne dont les exploitations spécialisées granivores sont presque exclusivement orientée vers l'atelier porcin, jusqu'au Royaume-Uni dont la filière granivore est plus équilibrée (seulement 59% d'exploitations porcines contre 39% d'exploitations avicoles dans l'OTEX 50).

Notons enfin que le degré de spécialisation porcine reste relativement homogène dans l'OTEX 501 (exploitations spécialisées porcines) pour l'ensemble de l'Union. Malgré cela, dans les pays latins, du fait de la part importante des exploitations mixtes (OTEX 503), ce taux de spécialisation tombe à 50% pour l'ensemble de l'OTEX 50, alors qu'il atteint les 70% dans les pays du Nord.¹⁴ Le faible taux de spécialisation du Royaume-Uni (53%) s'explique non plus par la part de l'OTEX 503, mais plutôt par l'importance relative de la filière avicole (OTEX 502) dans ce pays. Ceci explique certains des écarts observés dans la suite de l'article entre les caractéristiques du Royaume-Uni, et celles des autres pays du Nord.

Cheptels et surfaces

Tableau 7 Structure du cheptel

ugb	États membres								
	UE15	Belgique	Danemark	Allemagne	Espagne	France	Italie	Pays-Bas	RU
Exploitations granivores spécialisées (OTEX 50)									
Total	285,0	336,0	390,5	147,8	247,8	429,0	336,3	400,5	482,6
Herbivores	3,2	4,0	2,0	2,7	1,6	6,1	0,1	4,5	10,6
Porcins	201,9	274,4	306,6	128,4	195,0	249,6	236,4	273,2	263,9
Volailles	79,9	57,5	81,9	16,7	51,2	173,3	99,7	122,9	208,0
Polyélevage à orientation granivores (OTEX 72)									
Total	194,8	240,9	320,0	136,0	176,8	283,1	115,4	264,6	277,0
Herbivores	34,8	48,6	43,6	24,7	24,0	50,8	29,4	38,2	59,2
Porcins	127,6	186,5	221,2	108,1	135,6	137,2	73,1	172,9	191,2
Volailles	32,4	5,4	55,2	3,1	17,2	95,1	12,4	53,6	26,6
Toutes orientations									
Total	26,7	99,1	91,6	57,6	12,4	53,4	7,5	101,7	114,0
Herbivores	17,2	48,1	29,0	33,6	7,1	35,6	5,3	39,6	90,4
Porcins	7,2	43,5	53,8	22,4	4,4	9,6	1,2	44,6	15,9
Volailles	2,3	7,2	8,9	1,3	1,0	8,2	0,6	17,5	7,7

Source : RICA UE 1998 – Commission Européenne – DG Agriculture G3 – Traitements DAF (SCEES/BRICA – SDEPE/BAEP).

Tout d'abord, ces tableaux confirment certains faits connus :

- les élevages granivores comptent en moyenne beaucoup plus d'animaux que les autres types d'exploitations (285 UGB par exploitation pour l'OTEX 50, 195 pour l'OTEX 72, 60 pour l'OTEX 41¹⁵, et 27 toutes OTEX confondues) ;
- la SAU moyenne des exploitations hors sol (OTEX 50), est largement inférieure à la moyenne toutes OTEX confondues (18 ha contre 30) ;
- du fait d'une grande surface fourragère principale (SFP) destinée aux herbivores, la SAU par exploitation de l'OTEX 72 dépasse de 5 ha la moyenne européenne toutes OTEX confondues.

¹⁴ Son taux de spécialisation porcine, ainsi que la part des exploitations mixtes (OTEX 503) dans l'effectif de l'OTEX 50, classent l'Allemagne parmi les pays du Nord. La suite de l'article respectera donc cette typologie sans oublier les spécificités de ce pays.

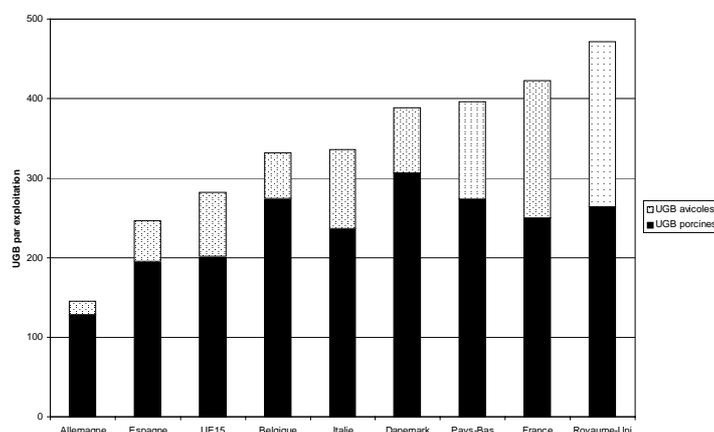
¹⁵ Élevages bovins laitiers.

Tableau 8 Surface agricole utilisée (SAU)

hectares	États membres								
	UE15	Belgique	Danemark	Allemagne	Espagne	France	Italie	Pays-Bas	RU
Exploitations granivores spécialisées (OTEX 50)									
SAU	18,1	8,9	53,6	30,7	11,2	21,5	13,8	5,9	14,2
SCOP	13,1	5,0	50,3	23,5	9,3	15,1	9,4	0,5	5,9
SFP	4,0	2,7	1,8	7,2	0,3	5,8	3,7	4,2	7,7
Polyélevage à orientation granivores (OTEX 72)									
SAU	35,2	24,0	75,7	37,9	39,3	48,5	21,5	17,3	48,8
SCOP	13,3	2,7	51,2	22,1	13,4	16,2	3,9	0,8	5,4
SFP	19,6	18,7	22,0	15,6	4,1	31,6	12,8	15,7	38,1
Toutes orientations									
SAU	30,1	34,0	51,9	52,7	30,0	64,6	11,7	25,8	126,6
SCOP	12,6	7,6	35,6	28,9	14,8	31,2	4,4	2,4	36,8
SFP	10,6	20,7	12,1	20,6	2,8	27,3	4,0	15,7	46,9

Source : RICA UE 1998 – Commission Européenne – DG Agriculture G3 – Traitements DAF (SCEES/BRICA – SDEPE/BAEP).

Graphique 2 Cheptels porcins et avicoles (OTEX 50)



Source : RICA UE 1998 – Commission Européenne – DG Agriculture G3 – Traitements DAF (SCEES/BRICA – SDEPE/BAEP).

Ensuite, l'étude du cheptel corrobore les observations précédentes basées sur les MBS et les produits bruts. On retrouve, par exemple, dans le Tableau 7, l'importance de la filière porcine dans l'OTE 50 en Allemagne (on compte en moyenne par exploitation près de 8 UGB porcines pour 1 UGB avicole) et l'équilibre entre filières propre au Royaume-Uni (où le ratio 1 UGB porcine pour 1 UGB avicole est à peine dépassé)¹⁶. En outre, on reconnaît les grandes exploitations des pays du Nord (comptant en moyenne plus de 260 UGB porcines pour l'OTEX 50), les exploitations plus petites et plus diversifiées des pays latins (moins de 250 UGB porcines pour l'OTEX 50), et les exploitations allemandes, nettement plus petites que les autres (avec seulement 128 UGB porcines pour l'OTEX 50).

Enfin, ces deux tableaux nous permettent d'approfondir les spécificités de chaque pays. D'une part, les exploitations granivores britanniques se distinguent par la taille de leur cheptel (483 UGB), de loin supérieure aux moyennes française (429 UGB), et européenne (285 UGB). Au Royaume-Uni, la taille moyenne importante des exploitations n'est pas une particularité du secteur granivore : toutes OTEX confondues, le cheptel et la SAU des exploitations britanniques (114 UGB et 126 ha de SAU) dépassent, de très loin, les moyennes communautaires (27 UGB et 30 ha de SAU).

¹⁶ Rappelons toutefois qu'en moyenne, sur l'ensemble de l'Union européenne, 1 UGB équivaut à 4,3 têtes dans le secteur porcine, et à 85,2 têtes dans le secteur avicole.

Cependant, comme nous le verrons par la suite, cet avantage de taille n'est pas traduit dans le revenu des agriculteurs britanniques. D'autre part, alors que le Royaume-Uni, la Belgique, et les Pays-Bas, avec des densités porcines moyennes variant de 18,6 à 46,1 UGB porcines par hectare de SAU, et des SAU moyennes par exploitation inférieures à 15 ha, se consacrent à une production granivore véritablement hors sol. Les danois et, dans une moindre mesure, les allemands, avec des densités porcines respectives de 5,7 et 4,2 UGB porcines par hectare de SAU, et des SAU supérieures à 30 ha par exploitation, privilégient la voie de l'autonomie, via les intraconsommations en grains. Les pays latins se situent, quant à eux, entre ces deux extrêmes.

Notons, pour finir, l'existence d'un atelier herbivore significatif dans les exploitations britanniques de l'OTEX 50. Elles détiennent en moyenne plus d'herbivores et une SFP plus grande que leurs homologues des autres pays européens.

Emplois et productivité du travail

Tableau 9 Emplois

UTA	États membres								
	UE15	Belgique	Danemark	Allemagne	Espagne	France	Italie	Pays-Bas	RU
Exploitations granivores spécialisées (OTEX 50)									
Totales	1,78	1,42	1,99	1,64	1,62	1,81	2,22	1,53	2,85
Salariées	0,43	0,06	0,85	0,26	0,43	0,39	0,40	0,30	1,73
Polyélevage à orientation granivores (OTEX 72)									
Totales	1,84	1,63	1,82	1,64	1,79	1,99	2,06	1,62	2,19
Salariées	0,26	0,01	0,72	0,19	0,23	0,17	0,48	0,19	0,79
Toutes orientations									
Totales	1,51	1,74	1,36	1,96	1,23	1,81	1,22	2,17	2,25
Salariées	0,27	0,25	0,46	0,48	0,32	0,37	0,10	0,74	0,98

Source : RICA UE 1998 – Commission Européenne – DG Agriculture G3 – Traitements DAF (SCEES/BRICA – SDEPE/BAEP).

Tableau 10 Productivité du travail

(/UTA)	États membres								
	UE15	Belgique	Danemark	Allemagne	Espagne	France	Italie	Pays-Bas	RU
Exploitations granivores spécialisées (OTEX 50)									
MBS	51.137	71.532	90.015	40.034	34.541	46.755	42.209	95.516	38.271
UGB	160,1	236,6	196,2	90,1	152,9	237,0	151,5	261,8	169,3
SAU	10,2	6,3	26,9	18,7	6,9	11,9	6,2	3,9	5,0
Polyélevage à orientation granivores (OTEX 72)									
MBS	40.929	69.146	93.076	34.805	27.976	39.825	24.845	81.742	29.340
UGB	105,9	147,8	175,8	82,9	98,8	142,3	56,0	163,3	126,5
SAU	19,1	14,7	41,6	23,1	21,9	24,4	10,4	10,7	22,3
Toutes orientations									
MBS	21.795	51.223	65.118	31.916	14.551	37.171	13.693	65.233	42.025
UGB	17,7	56,9	67,3	29,4	10,1	29,5	6,2	46,9	50,7
SAU	19,9	19,5	38,2	26,9	24,4	35,7	9,6	11,9	56,3

Source : RICA UE 1998 – Commission Européenne – DG Agriculture G3 – Traitements DAF (SCEES/BRICA – SDEPE/BAEP).

Les indicateurs retenus dans le Tableau 10 présentent la structure moyenne par actif des exploitations granivores dans les pays de l'Union européenne. Ils reflètent donc ce que l'on pourrait appeler la productivité apparente, ou productivité structurelle du travail.

D'après ces deux tableaux, en moyenne pour l'Union, et dans la majorité des pays membres, les exploitations granivores emploient davantage de main d'œuvre que leurs homologues des autres orientations technico-économiques. Cependant, du fait de leur MBS supérieure, elles affichent

malgré tout une productivité structurelle du travail, mesurée par la MBS par UTA (unité de travail annuel), deux fois (resp. 2,5 fois) supérieure à la moyenne communautaire pour l'OTEX 72 (resp. pour l'OTEX 50).

Du fait de leur grande taille, et quelque soit leur orientation technico-économique, les exploitations britanniques emploient davantage de main-d'œuvre, salariée ou non, que leurs homologues du reste de l'Union. Elles ne tirent donc de cette supériorité en taille aucun avantage comparatif, autrement dit elles ne réalisent apparemment aucune économie d'échelle. En effet, leur MBS par UTA les classe en 7^{ème} position pour l'OTEX 50, et 4^{ème} toutes OTEX confondues. De même, leur nombre d'UGB par UTA leur vaut la 5^{ème} place pour l'OTEX 50 et la 3^{ème} toutes OTEX confondues. Les exploitations des pays du Nord (Belgique, Danemark, Pays-Bas et Royaume-Uni) emploient relativement moins de main d'œuvre que les pays latins (Italie, Espagne et France), que l'on retienne comme indicateur la MBS par UTA ou le nombre d'UGB par UTA.

La petite dimension économique (MBS) des exploitations allemandes, déjà relevée plus haut est flagrante dans ce tableau. En effet, même petite, une exploitation doit faire vivre, au moins partiellement, l'exploitant et sa famille. De ce fait, malgré une MBS et un cheptel nettement inférieurs à la moyenne communautaire, les exploitations allemandes emploient globalement autant de main d'œuvre que leurs homologues des autres pays. Ainsi s'expliquent les valeurs particulièrement faibles de la MBS et du cheptel par UTA observés en Allemagne. Par ailleurs, la grande quantité de main d'œuvre des exploitations britanniques rapproche les indicateurs de productivité apparente du travail dans ce pays de ceux que l'on observe dans les pays latins. Enfin, le nombre d'UGB par UTA en France est nettement plus élevé que dans les autres pays latins du fait de l'importance du cheptel avicole dans ce pays (cf. Tableau 7), mais cet écart ne se traduit pas en termes de MBS par UTA.

Pour achever ce paragraphe, notons l'importance de la main d'œuvre salariée dans les exploitations granivores britanniques et danoises, et son absence quasi-totale chez leurs homologues belges. Il convient enfin de remarquer la quantité élevée de main d'œuvre employée par les exploitations italiennes de l'OTEX 50 : comparables à leurs homologues belges en termes de MBS, de taille du cheptel (UGB), et de SAU (cf. Tableau 5), elles emploient en effet 50% de main d'œuvre en plus, principalement non salariée. Ceci pose la question de la productivité de l'agriculture italienne vis à vis de ses concurrents du Nord, et de sa capacité de tirer parti des économies d'échelles potentielles correspondant à la dimension économique de ses exploitations.

Toutefois, les indicateurs étudiés dans ce paragraphe se rapportent uniquement à la structure des exploitations. Ils ne disent rien de leurs performances économiques, ni de leur situation financière. L'analyse de la productivité structurelle du travail doit donc être complétée par l'étude de sa rentabilité économique. Ceci fait l'objet des sections suivantes.

AIDES ET REVENUS

Valeur ajoutée

Tableau 11 Valeur ajoutée nette d'exploitation

Unités	États membres								
	UE15	Belgique	Danemark	Allemagne	Espagne	France	Italie	Pays-Bas	RU
Exploitations granivores spécialisées (OTEX 50)									
écus	22.663	9.582	34.550	19.401	32.265	22.642	89.489	-15.907	46.240
écus/UGB	80	29	88	131	130	53	266	-40	96
écus/UTA	12.732	6.748	17.362	11.830	19.917	12.509	40.310	-10.397	16.224
Polyélevage à orientation granivores (OTEX 72)									
écus	26.865	35.845	37.317	21.083	38.036	34.888	74.700	8.776	5.011
écus/UGB	138	149	117	155	215	123	647	33	18
écus/UTA	14.600	21.991	20.504	12.856	21.249	17.532	36.262	5.417	2.288
Toutes orientations									
écus	23.541	52.351	38.050	40.660	19.827	48.075	15.483	63.846	52.489
écus/UTA	15.590	30.087	27.978	20.745	16.119	26.561	12.691	29.422	23.328

Source : RICA UE 1998 – Commission Européenne – DG Agriculture G3 – Traitements DAF (SCEES/BRICA – SDEPE/BAEP).

La valeur ajoutée nette d'exploitation est un concept élaboré au niveau européen pour permettre les comparaisons communautaires. Elle est obtenue en ajoutant les subventions d'exploitation à la production totale de l'exercice, puis en soustrayant de cet ensemble les consommations intermédiaires, les assurances, les taxes, et la dotation aux amortissements¹⁷.

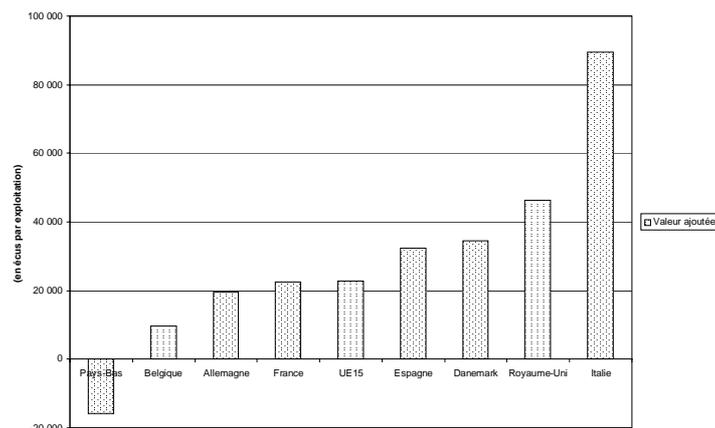
Un premier examen du Tableau 11 révèle que la rentabilité économique du travail, mesurée par le ratio valeur ajoutée nette sur quantité de main d'œuvre (en UTA), n'est absolument pas proportionnelle à sa productivité apparente définie plus haut. Au contraire, l'échelle de valeurs qui se dégageait du Tableau 10 semble ici inversée. Ainsi, alors qu'elles possèdent une MBS par UTA largement supérieure, les exploitations granivores produisent une valeur ajoutée par UTA inférieure aux moyennes nationales toutes OTEX confondues¹⁸. En outre, les exploitations granivores spécialisées des Pays-Bas, qui affichaient la MBS et le cheptel par UTA les plus élevés, se retrouvent ici avec la valeur ajoutée par actif la plus faible¹⁹. Ils sont d'ailleurs les seuls à souffrir d'un résultat négatif. A l'inverse, l'Italie et l'Espagne, en mauvaise position dans le Tableau 10, sont ici très bien placées.

¹⁷ Par opposition à cette valeur ajoutée nette, la Commission définit aussi une valeur ajoutée brute égale à la somme de la valeur ajoutée nette et de la dotation aux amortissements.

¹⁸ Exception faite de l'Espagne et de l'Italie.

¹⁹ En ce qui concerne l'OTEX 72, il passent de la 2^{ème} à la 7^{ème} place entre les deux tableaux.

Graphique 3 Valeur ajoutée nette d'exploitation (OTEX 50)



Source : RICA UE 1998 – Commission Européenne – DG Agriculture G3 – Traitements DAF (SCEES/BRICA – SDEPE/BAEP).

Une étude plus approfondie des exploitations granivores spécialisées (OTEX 50) nous permet de distinguer trois groupes de pays dont les caractéristiques, reprises ci-dessous, ont déjà été soulignées dans la partie intitulée "Structure"²⁰ :

- Deux pays latins, l'Espagne et l'Italie, dégagent une valeur ajoutée élevée (respectivement 20.000 et 40.000 écus par UTA). Ce bon résultat s'explique en Espagne par la faiblesse des coûts de production (cf. Tableau 22) ; et, en Italie, par l'excellente valorisation de la production (cf. Tableau 20). Soulignons ici l'importance dans ce pays d'une filière "jambon sec" (production conjointe de viande fraîche et de viande salée et séchée) atypique en Europe, rémunératrice, et peu sensible aux fluctuations des prix européens des produits standards.
- Les Pays-Bas et la Belgique, contraints par leur petite superficie et leur densité de population, se sont orientés vers la production hors sol, la spécialisation et la concentration des exploitations. Cette orientation se traduit par de lourdes charges, et par une sensibilité accrue aux prix du porc et de la volaille. C'est pourquoi dans ces deux pays, plus durement touchés par la crise de 1998, la valeur ajoutée est faible, voire négative (respectivement -10.400 et 6.700 écus par actif).
- Les autres pays se situent entre ces deux groupes extrêmes avec des valeurs ajoutées nettes par actif comprises entre 12.000 et 17.000 écus. Ces pays possèdent une caractéristique commune, une SAU moyenne par exploitation plus importante qu'en Belgique et aux Pays-Bas. Ils sont ainsi à même de mieux valoriser leurs produits et sous-produits en profitant des interdépendances techniques existant entre les différents ateliers : on pense notamment à l'intraconsommation des céréales par les animaux, et à l'utilisation des déjections animales comme engrais.

La diversité des caractéristiques des pays de ce troisième groupe explique la diversité de leurs résultats. Ainsi, c'est sûrement la présence, déjà détectée plus haut, d'un atelier herbivore dans les exploitations britanniques de l'OTEX 50 qui leur permet d'obtenir une valeur ajoutée par actif honorable, et ainsi d'être classées dans le troisième groupe de pays, bien que leur SAU totale soit plus proche des SAU belge et hollandaise, que des SAU allemande et danoise. De même, un effet taille joue en Allemagne pour l'OTEX 50 : malgré l'efficacité de leur système de production (après l'Italie, l'Allemagne dégage en effet la plus forte valeur ajoutée par UGB), et du fait de

²⁰ La distinction des deux filières porcine (OTEX 501) et avicole (OTEX 502) permettrait sans doute d'approfondir cette analyse et d'affiner la typologie de pays présentée ici d'une part, de confronter les résultats du RICA avec ce que l'on connaît par ailleurs des filières porcines et avicoles nationales d'autre part. Mais cette distinction dépasse le cadre de cet article portant sur les grandes orientations technico-économiques (cf. note 10).

leur très petite taille (avec 90 UGB par UTA, l'Allemagne atteint tout juste la moitié de la moyenne communautaire !), la valeur ajoutée par actif des exploitations granivores spécialisées allemandes les placent seulement au 6^{ème} rang parmi leurs partenaires européens.

Dans les paragraphes suivants, nous verrons comment sont rémunérés les principaux facteurs de production avec cette valeur ajoutée, et comment celle-ci s'est formée à partir des produits et des charges. Ceci nous permettra de revenir sur les trois groupes de pays évoqués ci-dessus, et sur leurs différents systèmes de production.

Subventions

Tableau 12 Total des subventions

Unités	États membres								
	UE15	Belgique	Danemark	Allemagne	Espagne	France	Italie	Pays-Bas	RU
Exploitations granivores spécialisées (OTEX 50)									
écus	7.803	3.628	20.244	11.498	2.513	7.373	4.071	1.055	3.672
écus/ha	432	406	377	374	224	343	296	178	259
écus/UTA	4.384	2.555	10.173	7.011	1.551	4.073	1.834	690	1.288
en % *	3,9%	1,7%	6,9%	8,7%	1,6%	2,6%	1,4%	0,4%	1,1%
Polyélevage à orientation granivores (OTEX 72)									
écus	10.918	6.109	22.202	12.845	8.212	13.735	4.962	2.720	15.021
écus/ha	311	255	293	339	209	283	231	157	308
écus/UTA	5.934	3.748	12.199	7.832	4.588	6.902	2.409	1.679	6.859
en % *	7,0%	3,5%	8,6%	10,8%	6,9%	6,7%	2,9%	1,2%	10,9%
Toutes orientations									
écus	8.570	9.522	15.963	17.274	5.705	18.269	3.467	2.586	30.200
écus/ha	285	280	307	328	190	283	297	100	238
écus/UTA	5.676	5.473	11.738	8.813	4.638	10.094	2.842	1.191	13.422
en % *	16,6%	7,2%	12,5%	16,2%	19,5%	16,4%	12,4%	1,2%	21,6%

* en % de la production brute total (hors subventions)

Source : RICA UE 1998 – Commission Européenne – DG Agriculture G3 – Traitements DAF (SCEES/BRICA – SDEPE/BAEP).

Tableau 13 Catégories d'aides, en % du total

Aides	États membres								
	UE15	Belgique	Danemark	Allemagne	Espagne	France	Italie	Pays-Bas	RU
Exploitations granivores spécialisées (OTEX 50)									
cop	49,5%	37,1%	78,3%	67,3%	59,5%	67,1%	92,4%	78,4%	53,1%
Herbivores	4,8%	9,0%	1,1%	1,7%	19,4%	8,5%	0,0%	16,8%	42,2%
Autres	45,7%	53,9%	20,5%	31,0%	21,1%	24,4%	7,6%	4,8%	4,7%
Polyélevage à orientation granivores (OTEX 72)									
cop	45,8%	35,6%	75,0%	58,8%	34,4%	50,6%	62,1%	49,7%	13,7%
Herbivores	19,7%	19,1%	8,8%	13,2%	39,3%	26,9%	8,7%	10,0%	74,1%
Autres	34,5%	45,2%	16,1%	28,0%	26,2%	22,4%	29,1%	40,3%	12,2%
Toutes orientations									
cop	47,5%	32,1%	75,6%	59,3%	41,8%	66,8%	49,3%	59,5%	44,6%
Herbivores	17,8%	32,6%	6,1%	5,9%	16,0%	16,5%	4,8%	19,0%	46,8%
Autres	34,7%	35,2%	18,3%	34,8%	42,2%	16,7%	45,9%	21,5%	8,6%

Source : RICA UE 1998 – Commission Européenne – DG Agriculture G3 – Traitements DAF (SCEES/BRICA – SDEPE/BAEP).

Dans le cadre de la PAC, les viandes blanches (porcines, et avicoles), considérées par la Commission européenne comme des produits dérivés des céréales, ne bénéficient ni d'un soutien des prix, ni d'aides directes. En conséquence, les exploitations granivores spécialisées sont quatre fois moins aidées que la moyenne communautaire : dans l'OTEX 50, les subventions représentent 3,9% de la production totale, contre 16,6% pour l'ensemble des orientations. Par

ailleurs, l'importance des surfaces aidées (SCOP et SFP) dans la SAU totale des exploitations granivores (OTEX 50 et 72) explique les valeurs moyennes élevées des subventions par unité de surface dans ces deux orientations pour l'ensemble de l'Union.

Par contre, deux faits sont moins connus, et peut-être plus surprenants. Premièrement, du fait de la grande dimension des exploitations granivores (en termes de moyens de production et donc de produit brut total), le montant absolu des subventions perçues par les exploitations granivores se situe finalement au niveau de la moyenne communautaire. Deuxièmement, alors que l'on observe une grande disparité du montant des subventions par actif au sein de l'UE (il passe de 1.200 écus/UTA aux Pays-Bas à 13.400 au Royaume-Uni), celui-ci reste relativement homogène entre les OTEX (les deux orientations granivores se situant autour de la moyenne communautaire, i.e. de 5.700 écus/UTA).

Le tableau 13 présente, quant à lui, la répartition des subventions entre les trois principaux postes, à savoir : (i) les COP (céréales, oléagineux, protéagineux, plus la jachère) ; (ii) les herbivores (bovins, ovins, caprins) ; (iii) les autres subventions. Ce dernier poste représente en moyenne 35% du total des subventions européennes, il regroupe : les subventions aux autres produits animaux et végétaux, les subventions aux intrants et à l'investissement, les MAE et l'ICHN²¹, ainsi que les autres aides nationales, régionales ou locales. Dans les exploitations de l'OTEX 50, les grandes cultures absorbent bien entendu l'essentiel des subventions (la moitié pour l'ensemble de l'UE, et jusqu'à 92% en Italie). Les COP, destinées principalement à l'alimentation animale, occupent de fait une grande part de la SAU de ces exploitations si bien que, paradoxalement, l'aide moyenne à l'hectare de SAU dans l'OTEX 50 est sensiblement plus élevée que la moyenne toutes OTEX confondues. La comparaison des Tableau 8 et Tableau 12 souligne la forte corrélation existant entre la SCOP et le total des subventions : les soutiens européens favorisent donc les systèmes de production fondés sur l'autonomie et l'intraconsommation (comme au Danemark et en Allemagne), au détriment des systèmes hors-sol (présents en Belgique et aux Pays-Bas). Enfin, l'importance de l'atelier herbivore dans les exploitations britanniques de l'OTEX 50 transparait aussi dans la répartition des subventions (il reçoit en effet 42% du total). Ce soutien supplémentaire permet au Royaume-Uni de reprendre des places au classement par rapport à la Belgique et aux Pays-Bas.

Revenu

Tableau 14 Revenu de l'exploitant et de sa famille

Unités	États membres								
	UE15	Belgique	Danemark	Allemagne	Espagne	France	Italie	Pays-Bas	RU
Exploitations granivores spécialisées (OTEX 50)									
écus	1.319	-5.737	-36.389	3.362	27.387	-748	74.562	-52.952	1.064
/UTANS*	977	-4.219	-31.920	2.436	23.014	-527	40.968	-43.050	950
Polyélevage à orientation granivores (OTEX 72)									
écus	10.063	19.579	-30.115	6.475	32.423	21.422	64.529	-23.131	-16.561
/UTANS*	6.369	12.086	-27.377	4.465	20.784	11.771	40.841	-16.175	-11.829
Toutes orientations									
écus	15.344	35.609	-968	19.865	15.947	30.416	13.383	25.070	18.112
/UTANS*	12.374	23.899	-1.076	13.422	17.524	21.123	11.949	17.532	14.262

* UTANS : Unité de travail annuel non salarié

Source : RICA UE 1998 – Commission Européenne – DG Agriculture G3 – Traitements DAF (SCEES/BRICA – SDEPE/BAEP).

²¹ Mesures Agri-Environnementales, et Indemnité Compensatoire de Handicap Naturel.

Tableau 15 Salaires et charges sociales

Unités	États membres								
	UE15	Belgique	Danemark	Allemagne	Espagne	France	Italie	Pays-Bas	RU
Exploitations granivores spécialisées (OTEX 50)									
écus	8.081	1.427	22.136	4.358	3.232	8.798	11.736	8.012	34.203
/UTASA*	18.794	23.784	26.043	16.762	7.515	22.559	29.341	26.707	19.770
Polyélevage à orientation granivores (OTEX 72)									
écus	4.094	151	17.745	2.505	2.035	2.801	7.252	5.269	14.302
/UTASA*	15.748	15.134	24.645	13.183	8.847	16.478	15.108	27.729	18.104
Toutes orientations									
écus	3.869	4.050	11.708	8.818	2.847	7.006	1.511	15.064	19.643
/UTASA*	14.330	16.199	25.451	18.371	8.897	18.936	15.108	20.356	20.043

* UTASA : Unité de travail annuel salarié

Source : RICA UE 1998 – Commission Européenne – DG Agriculture G3 – Traitements DAF (SCEES/BRICA – SDEPE/BAEP).

Le revenu de l'exploitant et de sa famille est obtenu en soustrayant de la valeur ajoutée nette d'exploitation la rémunération des facteurs extérieurs de production (loyers et fermages, salaires et charges sociales, charges financières) et en y ajoutant les subventions d'investissement. Pour l'OTEX 50, comme dans le Tableau 11, l'Italie et l'Espagne se détachent du lot avec des revenus par actif familial respectifs de 41.000 et 23.000 écus par actif familial (UTA non salarié). Loin derrière, en troisième position, vient l'Allemagne avec 2.400 écus par actif familial. La rémunération correcte du travail familial en Espagne et en Allemagne s'impose au détriment du salariat. Les exploitants danois et néerlandais, durement touchés par la crise de 1998 et la chute des cours, ne peuvent atteindre l'équilibre et dégagent un revenu familial très nettement négatif. Le poids des salaires, relativement élevés dans ces deux pays, accentue encore ce résultat. Dans les autres pays, malgré la conjoncture difficile, les exploitants ont réussi à maintenir un revenu familial moyen proche de zéro (1.000 écus par actif familial pour l'OTEX 50 sur l'ensemble de l'UE contre 6.300 pour l'OTEX 72 et 12.400 toutes OTEX confondues).

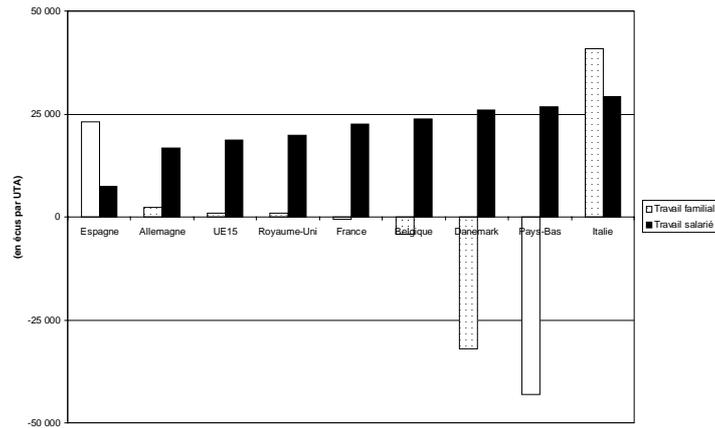
Par ailleurs, après 40 ans de politique agricole commune et 10 ans de marché commun, le coût moyen de la main d'œuvre agricole salariée (i.e. salaires et charges sociales) est encore loin d'être harmonisé entre les différents pays de l'UE. Il passe en effet, toutes OTEX confondues, de 8.900 écus par actif en Espagne à 25.500 au Danemark. L'extrême faiblesse du coût de la main d'œuvre agricole en Espagne, qui atteint à peine les deux tiers de la moyenne communautaire, s'explique peut-être par l'abondance de la main d'œuvre journalière, et temporaire, espagnole ou immigrée. En outre, le coût de la main d'œuvre dépend aussi du niveau des prix dans chaque pays²². Naturellement, les disparités de coût de la main d'œuvre, observées entre les orientations au sein d'un même pays, sont moindres²³. En effet, d'une part le travail est plus mobile à l'intérieur des frontières nationales que sur l'ensemble de l'Union, d'autre part les lois nationales en matière de charges sociales s'appliquent à tous les citoyens d'un même pays mais n'ont pas encore été harmonisées au niveau européen²⁴.

²² L'avènement du marché unique et de l'euro, en rendant plus transparents les écarts de prix et de salaires persistant à l'intérieur de l'Union européenne, contribuera certainement à les réduire dans les années à venir.

²³ Notons toutefois qu'en Italie les salariés reçoivent 29.300 écus dans l'OTEX 50 contre seulement 15.100 toutes OTEX confondues.

²⁴ Ces résultats illustrent le déséquilibre existant entre le volet économique d'une part, et les volets politique et social de la construction européenne.

Graphique 4 Rémunération du travail (OTEX 50)



Source : RICA UE 1998 – Commission Européenne – DG Agriculture G3 – Traitements DAF (SCEES/BRICA – SDEPE/BAEP).

CAPITAL ET SITUATION FINANCIÈRE

Structure de l'actif

Tableau 16 Actif total

Unités	États membres								
	UE15	Belgique	Danemark	Allemagne	Espagne	France	Italie	Pays-Bas	RU
Exploitations granivores spécialisées (OTEX 50)									
écus	450.508	307.026	860.753	549.758	259.604	321.700	806.894	705.917	530.504
écus/UGB	1.581	914	2.204	3.721	1.048	750	2.400	1.763	1.099
écus/UTA	253.094	216.216	432.539	335.219	160.250	177.735	363.466	461.384	186.142
Polyélevage à orientation granivores (OTEX 72)									
écus	492.153	408.110	860.344	550.924	336.938	321.267	789.331	872.555	598.701
écus/UGB	2.526	1.694	2.689	4.052	1.905	1.135	6.841	3.298	2.161
écus/UTA	267.474	250.375	472.717	335.929	188.234	161.441	383.170	538.614	273.379
Toutes orientations									
écus	272.068	308.893	541.877	580.511	176.002	256.024	295.427	793.301	759.721
écus/UTA	180.177	177.525	398.439	296.179	143.091	141.449	242.153	365.576	337.654

Source : RICA UE 1998 – Commission Européenne – DG Agriculture G3 – Traitements DAF (SCEES/BRICA – SDEPE/BAEP).

Les exploitations granivores (OTEX 50 et 72), plus grandes (en termes de cheptel et de MBS) que la moyenne des exploitations agricoles européennes, nécessitent un capital beaucoup plus important, que ce soit en valeur absolue ou relative (i.e. par UTA). D'après le Tableau 16, seules les exploitations granivores britanniques possèdent un capital par UTA plus faible que la moyenne nationale. Ceci s'explique par la grande dimension des exploitations britanniques, tous secteurs confondus, déjà relevée plus haut²⁵. C'est en effet le Royaume-Uni qui, avec les Pays-Bas, possède le capital moyen par exploitation le plus élevé (respectivement 759.700 et 793.300 écus), soit près de trois fois la moyenne communautaire.

²⁵ La concentration, et, partant, la capitalisation des exploitations agricoles semble plus rapide au Royaume-Uni que dans le reste de l'Union. Ceci s'explique peut être par des politiques structurelles et un encadrement du foncier moins contraignant au Royaume-Uni que dans d'autres pays de l'Union ou par des politiques nationales de soutien peu favorables aux petites exploitations familiales.

Tableau 17 Catégories d'actifs, en % du total

Capital	États membres								
	UE15	Belgique	Danemark	Allemagne	Espagne	France	Italie	Pays-Bas	RU
Exploitations granivores spécialisées (OTEX 50)									
Équipement	46,1%	56,7%	68,4%	30,3%	36,8%	53,9%	22,3%	51,3%	20,7%
Terre	28,2%	17,6%	12,7%	51,3%	19,9%	6,1%	47,0%	28,7%	56,5%
Autre	25,6%	25,7%	18,9%	18,4%	43,4%	40,0%	30,7%	20,0%	22,8%
Polyélevage à orientation granivores (OTEX 72)									
Équipement	35,2%	40,9%	66,4%	24,8%	38,7%	45,5%	21,4%	32,5%	14,2%
Terre	41,9%	31,4%	17,6%	57,1%	28,2%	7,2%	61,8%	51,3%	72,3%
Autre	22,9%	27,7%	16,0%	18,1%	33,1%	47,3%	16,8%	16,2%	13,5%
Toutes orientations									
Équipement	21,2%	35,2%	57,9%	21,8%	13,3%	31,4%	14,5%	28,2%	11,9%
Terre	57,6%	33,2%	23,9%	63,4%	54,8%	19,0%	69,0%	57,1%	71,0%
Autre	21,1%	31,6%	18,2%	14,8%	32,0%	49,6%	16,5%	14,7%	17,0%

Source : RICA UE 1998 – Commission Européenne – DG Agriculture G3 – Traitements DAF (SCEES/BRICA – SDEPE/BAEP).

Quelque soit l'orientation étudiée, le capital par UTA est, en moyenne, nettement moins élevé en Espagne et en France que dans les pays du Nord. Dans l'OTEX 50, il passe de 160.000 écus par actif en Espagne, à 461.000 aux Pays-Bas. Soulignons à ce stade la forte capitalisation des entreprises granivores spécialisées italiennes (807.000 écus par exploitation et 363.000 écus par UTA). Ainsi, sur ce point, l'Italie rejoint le Danemark et les Pays-Bas en tête de l'Union européenne. La suite de cette étude nous permettra d'approfondir, voire d'expliquer cette exception italienne.

Le Tableau 17 quant à lui, présente la décomposition de l'actif total en trois principaux postes : (i) l'équipement, c'est à dire le matériel et les bâtiments, (ii) les terres et cultures permanentes, (iii) les autres capitaux. On note naturellement un renversement de l'équilibre entre les deux premières catégories de capitaux pour les exploitations hors sol (OTEX 50) (46,1% - 28,2%) par rapport à la moyenne communautaire (21,2% - 57,6%). Les exploitations de l'OTEX 72 occupent, pour leur part, une situation intermédiaire (35,2% - 41,9%). Ces moyennes européennes ne sont cependant pas représentatives et chaque orientation présente une grande variété d'équilibres nationaux. Ainsi, dans l'OTEX 50, les britanniques investissent essentiellement dans les terres (20,7% - 56,5%) et les danois dans l'équipement (68,4% - 12,7%)²⁶.

Le troisième poste regroupe les animaux, reproducteurs ou non, et les capitaux circulants. Il reste relativement stable d'une OTEX à l'autre à l'échelle européenne mais varie sensiblement selon les pays. La France et l'Espagne arrivent largement en tête dans toutes les orientations du fait de l'importance relative des capitaux circulants dans ces deux pays.

Endettement

Tout d'abord, les exploitations granivores spécialisées européennes, au capital plus important, sont aussi, en moyenne, trois fois plus endettées que leurs homologues des autres OTEX : le taux d'endettement s'élève en effet à 37,5% dans l'OTEX 50 et redescend à 13% pour l'ensemble des orientations technico-économiques²⁷. En termes absolus, cette différence est bien plus préoccupante puisque le montant des dettes par exploitation dans l'OTEX 50, atteint près de cinq fois la moyenne communautaire. Ainsi, les exploitations granivores, que leur grande taille et leur capital important rendaient déjà difficilement transmissibles, sont encore fragilisées par le poids de l'endettement. De plus, la part des dettes à court terme dans l'actif total de l'OTEX 50 est deux fois plus élevée que pour l'ensemble des orientations (respectivement 7,9% et 3,6%) ce qui augmente la dépendance de ces exploitations vis à vis de leurs créanciers. Cette importance des dettes à court terme s'explique en partie par la nature cyclique de la production. En effet, les

²⁶ Attention, cet équilibre ne reflète pas simplement l'importance de la SAU (54 ha au Danemark et 14 au Royaume-Uni) : il dépend aussi du niveau d'équipement et du niveau global de capitalisation.

²⁷ A nouveau, les exploitations de l'OTEX 72 se situent entre les extrêmes incarnés par les deux autres orientations.

élevages porcins et avicoles sont gérés par bandes. Par conséquent leurs recettes sont perçues à intervalle régulier, à la fin de chaque bande, et non pas de façon continue tout au long de l'année. L'endettement à court terme leur permet donc d'anticiper sur leurs recettes pour financer leurs charges courantes, en particulier l'alimentation animale.

Tableau 18 Endettement

Dettes	États membres								
	UE15	Belgique	Danemark	Allemagne	Espagne	France	Italie	Pays-Bas	RU
Exploitations granivores spécialisées (OTEX 50)									
totales écus	169.018	161.248	633.905	103.671	17.310	238.993	10.829	390.470	142.831
totales (%)	37,5%	52,5%	73,6%	18,9%	6,7%	74,3%	1,3%	55,3%	26,9%
CT (%)	7,9%	0,2%	18,9%	6,5%	1,5%	28,7%	0,1%	3,8%	13,6%
Polyélevage à orientation granivores (OTEX 72)									
totales écus	141.491	157.200	585.135	92.017	35.734	170.640	7.347	348.769	53.591
totales (%)	28,7%	38,5%	68,0%	16,7%	10,6%	53,1%	0,9%	40,0%	9,0%
CT (%)	6,3%	0,0%	18,5%	5,2%	2,7%	17,5%	0,0%	3,2%	4,4%
Toutes orientations									
totales écus	35.326	116.065	306.528	84.902	4.066	91.471	2.205	277.308	94.047
totales (%)	13,0%	37,6%	56,6%	14,6%	2,3%	35,7%	0,7%	35,0%	12,4%
CT (%)	3,6%	0,4%	14,6%	4,9%	0,2%	12,9%	0,0%	2,4%	6,7%

Source : RICA UE 1998 – Commission Européenne – DG Agriculture G3 – Traitements DAF (SCEES/BRICA – SDEPE/BAEP).

Cependant, cet endettement très élevé pourrait être simplement conjoncturel. Les dettes à long terme proviendraient de la volonté des exploitants de lisser leur revenu et d'engager des investissements plus lourds suite aux résultats exceptionnels de 1996 et 1997. Les dettes à court terme permettraient de faire face aux difficultés de trésorerie engendrée par la crise de 1998. En outre, la disparité des taux d'endettement moyens observée dans l'Union est peut-être liée non seulement à des structures de production spécifiques, mais aussi à des cultures vis à vis de l'endettement, ou encore des systèmes fiscaux propres à chaque pays.

On remarque, par ailleurs, une grande diversité dans la situation financière des exploitations agricoles selon les pays. C'est en France que les exploitations granivores spécialisées sont, en moyenne, le plus endettées (74,3%). Ceci vient peut-être des crises fréquentes que doit affronter le secteur porcin en France, et particulièrement en Bretagne. Le Tableau 18 met en évidence la corrélation entre le résultat final de l'exploitation (i.e. le revenu de l'exploitant et de sa famille) et son taux d'endettement. Ainsi, avec des taux d'endettement respectifs de 1,3% et de 6,7%, les deux autres pays latins (Italie et Espagne) bénéficient d'une grande indépendance financière qui contribue à la qualité de leurs résultats finaux (cf. Tableau 11 et Tableau 14). A l'inverse, les trois pays du Nord (Belgique, Danemark et Pays-Bas) qui n'atteignent pas l'équilibre financier sont aussi ceux qui, après la France, sont les plus endettés. Quant à l'Allemagne et au Royaume-Uni, ils occupent, entre ces deux groupes de pays, une position intermédiaire, tant en termes d'endettement que de résultat final.

Valorisation du capital

Les filières granivores européennes valorisent mieux leur capital que les autres orientations puisqu'il faut seulement 2,2 écus de capital pour 1 écu de produit dans l'OTEX 50 contre 3,2 écus dans l'OTEX 72 et 5,3 toutes OTEX confondues. De même, d'après la dernière partie du tableau, le capital se renouvelle plus rapidement dans les orientations granivores. Malgré tout, les filières granivores comptent, en 1998, parmi les secteurs les moins rentables de l'agriculture européenne, avec un ratio valeur ajoutée sur capital d'environ 5% dans les OTEX 50 et 72 contre 8,7% pour l'ensemble des orientations. En effet, malgré la chute conjoncturelle des prix cette année-là, les éleveurs doivent supporter les mêmes charges qu'en année normale.

Tableau 19 Quelques caractéristiques du capital

OTEX	États membres								
	UE15	Belgique	Danemark	Allemagne	Espagne	France	Italie	Pays-Bas	RU
Rentabilité du capital (ratio valeur ajoutée sur capital)									
50	5,0%	3,1%	4,0%	3,5%	12,4%	7,0%	11,1%	-2,3%	8,7%
72	5,5%	8,8%	4,3%	3,8%	11,3%	10,9%	9,5%	1,0%	0,8%
Ensemble	8,7%	16,9%	7,0%	7,0%	11,3%	18,8%	5,2%	8,0%	6,9%
Rentabilité propre du capital (ratio revenu de l'exploitant sur capital)									
50	0,3%	-1,9%	-4,2%	0,6%	10,5%	-0,2%	9,2%	-7,5%	0,2%
72	2,0%	4,8%	-3,5%	1,2%	9,6%	6,7%	8,2%	-2,7%	-2,8%
Ensemble	5,6%	11,5%	-0,2%	3,4%	9,1%	11,9%	4,5%	3,2%	2,4%
Valorisation du capital (ratio capital sur production)									
50	2,2	1,4	2,9	4,1	1,7	1,1	2,8	2,6	1,6
72	3,2	2,3	3,3	4,6	2,8	1,6	4,6	3,8	4,3
Ensemble	5,3	2,3	4,2	5,4	6,0	2,3	10,5	3,8	5,4
Taux de renouvellement du capital (ratio investissements nets sur capital)									
50	0,9%	-2,5%	4,2%	-1,0%	0,5%	0,6%	-1,1%	2,6%	-1,7%
72	0,8%	-1,7%	6,5%	0,2%	0,4%	0,3%	-0,7%	2,6%	-1,5%
Ensemble	0,0%	-0,1%	1,9%	0,2%	-0,3%	0,6%	-0,7%	2,3%	-0,4%

Source : RICA UE 1998 – Commission Européenne – DG Agriculture G3 – Traitements DAF (SCEES/BRICA – SDEPE/BAEP).

Examinons maintenant le détail des chiffres par pays. La France se démarque une fois encore de ses partenaires, avec la meilleure de rentabilité du capital toutes OTEX confondues (18,8%), et la meilleure valorisation du capital dans l'OTEX 50 (où 1,1 écu de capital suffit à aboutir à un écu de produit). Dans l'OTEX 50, conformément aux observations faites dans les paragraphes précédents, les deux autres pays latins se distinguent par leurs excellentes rentabilités du capital. L'Italie est d'ailleurs le seul pays où l'équilibre entre les filières est aussi favorable au secteur granivore, deux fois plus rentable que la moyenne nationale. Malheureusement, cette situation risque de ne pas se maintenir si le taux de renouvellement du capital italien reflète autre chose qu'un accident conjoncturel. Viennent ensuite le Royaume-Uni et l'Espagne où la rentabilité du capital dans l'OTEX 50 se maintient à un niveau honorable, légèrement supérieur aux moyennes nationales. En queue de classement, avec les rentabilités les plus faibles, on retrouve les deux pays, qualifiés plus haut de producteurs hors-sol, qui sont les plus dépendants du prix du porc (et de la volaille), et donc les plus touchés par la crise. En Belgique, la rentabilité du capital dans les exploitations granivores n'atteint pas le cinquième de la moyenne nationale et risque de diminuer dans l'avenir du fait de la décapitalisation observée dans ce pays²⁸. Les exploitations néerlandaises, quant à elles, n'aboutissent même pas à l'équilibre financier.

Nous avons déjà défini plus haut le revenu de l'exploitant et de sa famille comme le revenu restant pour les facteurs propres une fois soustraite de la valeur ajoutée la rémunération des facteurs extérieurs de production. Le ratio revenu de l'exploitant sur capital peut donc être qualifié de rentabilité propre du capital, par opposition à la rentabilité globale étudiée dans le paragraphe précédent. Ce nouvel indicateur nous permet de mettre en lumière les conséquences sur le revenu des stratégies nationales en matière d'endettement dans l'OTEX 50.

Ainsi, les pays ayant choisi l'autonomie financière (Italie et Espagne) obtiennent les meilleurs résultats en termes de rentabilité globale et peuvent consacrer l'essentiel de leur valeur ajoutée à la rémunération de leurs facteurs propres. A l'inverse, au Royaume-Uni, en France et en Allemagne, l'essentiel de la valeur ajoutée sert à rémunérer les facteurs extérieurs si bien que la rentabilité propre du capital oscille autour de zéro. Restent alors les trois pays dans lesquels le revenu de l'exploitant (et donc la rentabilité propre du capital) est négatif : en Belgique et au Danemark, les exploitations granivores ne dégagent pas suffisamment de valeur ajoutée pour rémunérer leurs facteurs extérieurs tandis qu'aux Pays-Bas la valeur ajoutée elle-même est négative.

²⁸ Avec un taux de renouvellement de -2,5%, ce sont en effet les exploitations belges de l'OTEX 50 qui voient leur capital diminuer le plus rapidement.

PRODUITS ET CHARGES

Production brute

Tableau 20 Production totale*

Unités	États membres								
	UE15	Belgique	Danemark	Allemagne	Espagne	France	Italie	Pays-Bas	RU
Exploitations granivores spécialisées (OTEX 50)									
écus	201.397	217.563	295.512	132.721	152.721	287.908	291.435	270.021	325.847
écus/UGB	707	648	757	898	616	671	867	674	675
écus/UTA	113.145	153.213	148.498	80.927	94.272	159.065	131.277	176.485	114.332
Polyélevage à orientation granivores (OTEX 72)									
écus	155.869	176.569	258.269	119.038	118.290	206.421	172.447	227.237	137.745
écus/UGB	800	733	807	875	669	729	1.494	859	497
écus/UTA	84.711	108.324	141.906	72.584	66.084	103.729	83.712	140.269	62.897
Toutes orientations									
écus	51.676	132.179	127.582	106.934	29.244	111.231	28.050	209.149	139.546
écus/UTA	34.222	75.965	93.811	54.558	23.776	61.454	22.992	96.382	62.021

* Production brute totale, hors subventions.

Source : RICA UE 1998 – Commission Européenne – DG Agriculture G3 – Traitements DAF (SCEES/BRICA – SDEPE/BAEP).

Tous les paragraphes qui précèdent soulignent la taille imposante de l'outil de production des exploitations granivores, mesurée aussi bien par la MBS ou le cheptel, que par la quantité de main d'œuvre ou de capital. C'est donc sans surprise que l'on observe, dans le Tableau 20, une baisse sensible du produit total quand on passe de l'OTEX 50 à l'OTEX 72, puis à la moyenne toutes OTEX confondues. En effet, les exploitations de l'OTEX 50 obtiennent un produit par actif trois fois, et un produit total quatre fois supérieurs à la moyenne communautaire. Par ailleurs, le ratio MBS sur production, toutes OTEX confondues, reste relativement stable d'un pays à l'autre : il passe en effet de 58% en Allemagne à 68% au Royaume-Uni. La MBS est donc un indicateur correct du potentiel de production moyen sur l'ensemble des orientations. Mais, dès que l'on regarde une orientation en particulier, cet indicateur n'est plus assez précis car la corrélation entre MBS et production disparaît²⁹.

Quelques traits nationaux caractéristiques des exploitations granivores spécialisées méritent d'être relevés ici. Curieusement, l'Allemagne occupe à la fois la première place en termes de produit par UGB, et la dernière selon le produit par UTA. Ce paradoxe s'explique par la petitesse, commentée plus haut, du cheptel par actif dans ce pays (cf. Tableau 10). Grâce à sa filière "jambon sec", l'Italie est le pays qui, avec l'Allemagne, valorise au mieux son cheptel (867 écus de produit total par UGB en moyenne). Cette efficacité du système de production italien est à relier aux remarques ci-dessus, concernant le niveau de capitalisation et surtout la solidité de la situation financière des entreprises italiennes. Du fait de leur main d'œuvre relativement abondante (cf. Tableau 9 et Tableau 10), les produits moyens par actif en Italie, et en Angleterre n'atteignent pas les niveaux constatés dans les pays du Nord (Belgique, Danemark, et Pays-Bas). Notons, pour finir, la belle performance des exploitations granivores spécialisées françaises qui se classent en deuxième position derrière les Pays-Bas, avec 159.000 écus par UTA.

Le Tableau 21 présente, par pays et par orientations technico-économiques, la valeur moyenne, en écus par exploitation, des principales productions. Il complète ainsi le Tableau 6 et le paragraphe traitant des taux de spécialisation porcine et avicole. On y retrouve, bien entendu, certains résultats déjà évoqués plus haut comme, par exemple : (i) la prépondérance des produits porcins et avicoles dans les orientations granivores ; (ii) l'orientation porcine des exploitations allemandes de l'OTEX 50 et l'équilibre entre les deux filières observé en Grande-Bretagne ; (iii)

²⁹ Ainsi le ratio MBS sur production varie entre 29 et 66% selon les pays dans les OTEX granivores.

l'atelier herbivore des exploitations granivores britanniques qui explique la valeur élevée des autres produits animaux dans ce pays ; (iv) l'importance des exploitations mixtes (porcins, volailles et autres productions granivores) et le faible taux de spécialisation porcine des trois pays latins, qui, se traduisent par un produit brut "autres animaux" élevé...

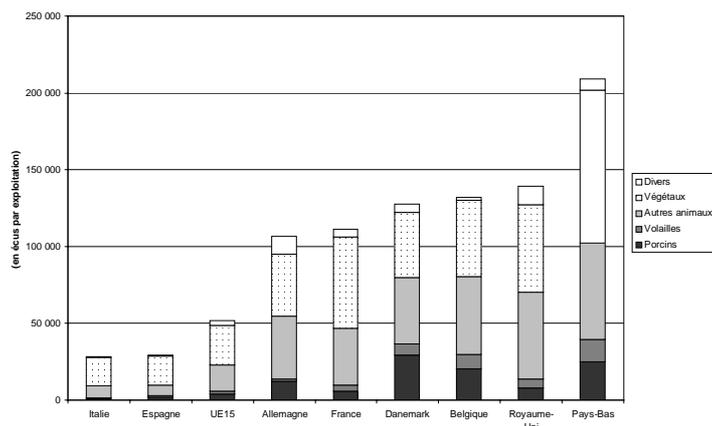
Tableau 21 Décomposition de la production totale

Production (écus)	États membres								
	UE15	Belgique	Danemark	Allemagne	Espagne	France	Italie	Pays-Bas	RU
Exploitations granivores spécialisées (OTEX 50)									
Animale :	186.070	205.997	257.039	106.319	145.144	266.197	274.157	261.618	312.179
<i>porcins</i>	118.354	130.172	186.555	88.852	84.082	181.954	161.516	158.361	148.693
<i>volailles</i>	57.593	69.499	65.255	12.014	50.232	64.955	80.962	95.767	141.311
<i>autres</i>	10.123	6.326	5.230	5.453	10.830	19.288	31.680	7.490	22.176
Végétale :	11.407	10.771	34.553	18.162	7.023	12.070	17.162	5.430	5.526
Autre :	3.921	796	3.920	8.240	554	9.641	115	2.972	8.142
Polyélevage à orientation granivores (OTEX 72)									
Animale :	136.331	162.576	219.921	93.243	101.755	186.826	150.091	212.849	125.123
<i>porcins</i>	72.340	87.873	118.674	61.908	54.549	84.866	82.188	98.493	79.588
<i>volailles</i>	18.329	9.287	41.594	3.262	10.184	35.661	2.837	49.617	10.370
<i>autres</i>	45.663	65.416	59.653	28.074	37.023	66.299	65.066	64.739	35.165
Végétale :	12.846	13.175	32.173	15.558	15.093	11.689	22.195	7.055	4.460
Autre :	6.686	818	6.174	10.236	1.441	7.907	28	7.333	8.162
Toutes orientations									
Animale :	22.970	80.335	79.682	54.819	9.537	46.761	9.027	102.340	70.307
<i>porcins</i>	4.039	20.661	29.164	12.296	1.958	6.042	996	25.057	7.956
<i>volailles</i>	1.601	9.163	7.204	1.448	917	3.874	360	14.214	5.662
<i>autres</i>	17.330	50.511	43.313	41.074	6.661	36.845	7.671	63.069	56.689
Végétale :	25.889	49.791	42.840	39.974	19.436	59.500	18.594	99.209	56.733
Autre :	2.794	2.053	5.061	12.141	233	4.959	403	7.600	12.506

Source : RICA UE 1998 – Commission Européenne – DG Agriculture G3 – Traitements DAF (SCEES/BRICA – SDEPE/BAEP).

En outre, ce tableau, et le graphique ci-dessous permettent d'enrichir notre étude de nouvelles observations. Tout d'abord, on découvre, au niveau de l'Union européenne, toutes OTEX confondues, un équilibre presque parfait dans la composition du produit brut entre les ateliers animaux et végétaux. Néanmoins, cet équilibre général ne se reproduit pas dans chaque État membre et l'on distingue trois groupes de pays : (i) au Nord de l'Europe, les pays orientés vers la production animale (Belgique, Danemark, Allemagne, Royaume-Uni), (ii) au Sud, les pays orientés vers la production végétale (France, Espagne et Italie), (iii) quant aux Pays-Bas, ils reflètent l'équilibre observé au niveau européen. De même, alors que les granivores représentent le quart de la production animale européenne, ce ratio varie énormément selon les pays. Il passe en effet de 15% en Italie à 21% en France et 45% au Danemark, soulignant au passage la variabilité des préférences alimentaires au sein de l'Union européenne. Le produit végétal, même s'il reste marginal dans les orientations granivores, diffère sensiblement d'un pays à l'autre, suivant en cela les disparités de SAU observées plus haut : il est par exemple 6 fois plus élevé au Danemark (53,6 ha de SAU) qu'aux Pays-Bas (5,9 ha de SAU). Quant au poste "autres produits", il passe, dans l'OTEX 50, de 115 écus en Italie et 554 en Espagne, à 8.240 écus en Allemagne et 9.641 écus en France, mais il représente partout une faible proportion du produit total.

Graphique 5 Décomposition de la production totale (toutes OTEX)



Source : RICA UE 1998 – Commission Européenne – DG Agriculture G3 – Traitements DAF (SCEES/BRICA – SDEPE/BAEP).

Charges

Tableau 22 Total des charges

Unités	États membres								
	UE15	Belgique	Danemark	Allemagne	Espagne	France	Italie	Pays-Bas	RU
Exploitations granivores spécialisées (OTEX 50)									
écus	206.997	223.551	353.501	140.836	127.643	298.073	220.954	319.425	328.471
écus/UGB	726	665	905	953	515	695	657	798	681
en % *	102,8%	102,8%	119,6%	106,1%	83,6%	103,5%	75,8%	118,3%	100,8%
Polyélevage à orientation granivores (OTEX 72)									
écus	156.610	160.377	311.484	124.724	93.957	202.196	113.532	248.662	169.051
écus/UGB	804	666	973	917	531	714	984	940	610
en % *	100,5%	90,8%	120,6%	104,8%	79,4%	98,0%	65,8%	109,4%	122,7%
Toutes orientations									
écus	45.112	103.614	144.872	104.836	18.913	99.770	18.219	187.391	151.991
en % *	87,3%	78,4%	113,6%	98,0%	64,7%	89,7%	65,0%	89,6%	108,9%

* en % de la production brute totale (hors subventions).

Source : RICA UE 1998 – Commission Européenne – DG Agriculture G3 – Traitements DAF (SCEES/BRICA – SDEPE/BAEP).

Le montant absolu des charges ne fait que refléter la taille des exploitations agricoles. Il permet de retrouver et de confirmer les observations faites dans les pages qui précèdent. Ici, l'indicateur le plus intéressant est le ratio charges sur production brute totale (hors subventions) présenté par pays et par orientation technico-économique dans le Tableau 22.

Cet indicateur atteint 102,8% pour l'OTEX 50 contre "seulement" 87,3% pour l'ensemble des orientations. Il souligne donc l'importance des charges supportées par les exploitations granivores par rapport à la moyenne communautaire. En 1998, les exploitations granivores spécialisées sont déficitaires dans tous les États membres de l'UE, exception faite de l'Espagne et de l'Italie dont les excellents résultats ont déjà été relevés plus haut. Par conséquent, les exploitations granivores européennes n'atteignent l'équilibre que grâce aux subventions qui leur sont accordées³⁰. Mais celles-ci ne suffisent pas à compenser les déficits les plus graves, observés au

³⁰ Nous avons montré plus haut que, grâce à leur surface cultivée en grandes cultures soutenues, les exploitations granivores touchent, en termes absolus, autant de subventions que la moyenne européenne toutes OTEX confondues (cf. Tableau 12).

Danemark et aux Pays-Bas. C'est pourquoi ces deux pays sont aussi ceux qui connaissent des revenus pour l'exploitant très nettement négatifs (cf. Tableau 14). Au Danemark et au Royaume-Uni, la situation est d'autant plus préoccupante que le déficit structurel des exploitations ne concerne pas seulement le secteur granivore mais s'étend à l'ensemble des orientations³¹.

Par ailleurs, en Espagne et en Italie, avec des charges respectives de 515 et 657 écus par UGB, les exploitations granivores spécialisées sont plus économes que leurs homologues des autres pays : en effet, les charges moyennes par UGB s'élèvent jusqu'à 953 écus en Allemagne, et 905 au Danemark. Cette économie de charges rejaille sur la valorisation de la production espagnole (classée 8^{ème} d'après son produit par UGB, Tableau 20), mais pas en Italie qui, avec un produit par UGB moyen de 867 écus, arrive en deuxième place du classement européen. Ceci confirme l'efficacité des choix techniques et du système de production italien³². A l'inverse, l'avance allemande en termes de produit par UGB, s'explique essentiellement par les fortes dépenses, en écus par UGB, consenties par les exploitations granivores spécialisées de ce pays. De plus, ce montant élevé de charges par tête provient certainement en partie de la petite taille des exploitations allemandes qui interdit la réalisation d'économies d'échelles.

Exploitations granivores spécialisées

Nous détaillons dans ce paragraphe les principaux postes de dépense des exploitations granivores spécialisées (OTEX 50). Le lecteur intéressé trouvera dans l'Annexe 5 les tableaux équivalents pour l'OTEX 72, et pour la moyenne toutes OTEX confondues.

Tableau 23 Principaux postes de dépense des exploitations de l'OTEX 50.

Charges (écus)	États membres								
	UE15	Belgique	Danemark	Allemagne	Espagne	France	Italie	Pays-Bas	RU
Total	206.997	223.551	353.501	140.836	127.643	298.073	220.954	319.425	328.471
Frais spécifiques									
Animaux	135.163	168.631	192.535	67.950	105.589	192.685	169.283	202.385	220.587
Végétaux	3.906	3.120	10.489	6.529	1.851	5.721	3.357	1.963	2.416
Frais généraux									
Matériel	6.914	4.344	17.504	7.674	3.345	7.903	3.339	9.303	10.622
Energie	6.908	4.181	8.299	8.049	3.094	8.916	10.897	11.204	10.471
Travaux	3.750	5.201	6.476	4.343	843	8.986	1.496	4.382	3.753
Taxes	1.001	1.658	2.753	1.254	291	2.090	1.685	1.062	104
Divers	8.495	2.135	7.507	9.413	1.768	18.095	3.636	20.752	11.850
Dotation aux amortissements									
	20.424	21.227	35.500	21.603	5.773	28.183	12.126	36.391	23.477
Facteurs extérieurs									
Capital	10.199	10.154	46.240	4.311	1.209	13.588	1.149	21.488	9.616
Travail	8.081	1.427	22.136	4.358	3.232	8.798	11.736	8.012	34.203
Terre	2.140	1.472	3.918	5.321	649	3.108	2.181	2.482	1.374

Source : RICA UE 1998 – Commission Européenne – DG Agriculture G3 – Traitements DAF (SCEES/BRICA – SDEPE/BAEP).

D'après le Tableau 23, les principaux frais des exploitations granivores spécialisées résident dans les charges animales spécifiques. A elles seules, ces charges représentent en effet les deux tiers du total des dépenses de ces exploitations sur l'ensemble de l'Union, 77% en Italie, et jusqu'à 83% en Espagne. L'essentiel de ce poste (90% en moyenne) est consacré à l'alimentation animale. Les intraconsommations restent marginales dans l'OTEX 50 au niveau européen : elles représentent en moyenne 4% des dépenses européennes en aliments. Toutefois,

³¹ Ceci peut-être : soit le signe d'un dysfonctionnement grave de l'agriculture de ces pays et/ou de leurs marchés agricoles, soit la conséquence d'une conjoncture particulièrement difficile. En effet, l'industrie porcine danoise, qui semble en difficulté d'après les données du RICA européen pour 1998 est habituellement réputée parmi les spécialistes du secteur pour sa bonne santé économique et financière.

³² Rappelons l'existence et l'importance, en Italie, d'une filière porcine atypique, orientée vers la production de jambon sec, peu sensible aux fluctuations du marché européen des produits standards.

la part des aliments intraconsommés dans la ration alimentaire des granivores est beaucoup plus importante au Danemark (12%) et en Allemagne (27%), i.e. dans les deux pays disposant des plus grandes SAU moyennes par exploitation.

On retrouve par ailleurs dans ce tableau le souci d'autonomie des exploitations espagnoles et italiennes décelé à plusieurs reprises au cours de l'étude. Dans ces deux pays, les exploitants font peu appel aux facteurs extérieurs de production (autres que la main d'œuvre salariée) ce qui se traduit par de faibles dépenses sur les postes capital (frais financiers), terre (loyers et fermages), et travaux (travaux par tiers). De plus, le revenu très faible des salariés espagnols (cf. Tableau 15) compense leur nombre et explique la petitesse du poste travail (salaires et charges sociales) dans ce pays. En outre, l'Espagne et, dans une moindre mesure l'Italie, limitent au maximum leurs frais généraux (en particulier les dépenses en matériel, i.e. entretien des bâtiments et du matériel) pour consacrer leurs ressources à l'essentiel, à savoir l'alimentation animale.

A l'inverse, les dépenses des exploitations danoises et allemandes sont relativement élevées³³. Cependant, alors que le système allemand pèse sur les frais généraux qui s'élèvent à 22% du total des charges (près du double de la moyenne communautaire), le système de production danois alourdit, quant à lui, le coût des facteurs extérieurs de production qui représentent 20% du total des charges (soit deux fois la moyenne communautaire).

En particulier, le poids du poste capital (frais financiers) au Danemark est considérable puisqu'il atteint près de cinq fois la moyenne communautaire. Plusieurs raisons peuvent contribuer à expliquer ce fait. Premièrement, l'absence de prêts agricoles à taux bonifiés rend le crédit plus cher pour les agriculteurs danois. Deuxièmement, le gouvernement danois a mis en place au début des années 1990 des incitations fiscales à l'endettement. Troisièmement, le poids des frais financiers doit être relié à la quantité de capital engagé. En effet, avant rémunération des facteurs de production extérieurs, le résultat des agriculteurs danois est identique à celui des producteurs français³⁴. Le déficit observé chez les exploitants danois est principalement creusé par les charges salariales, les amortissements et les frais financiers. Ces deux derniers postes sont liés à leur tour à l'importance des investissements danois (860.000 écus par exploitation contre seulement 450.000 en moyenne européenne et 320.000 en France). Pour expliquer ce surcoût de l'équipement (en particulier des bâtiments), il faut savoir que la question du bien-être animal déjà est prise à cœur depuis plusieurs années au Danemark où 30% des élevages sont déjà aux normes européennes en 2001³⁵.

Quant à la France, les Pays-Bas et le Royaume-Uni, ils possèdent des structures de charges semblables à la moyenne communautaire : les exploitations granivores européennes consacrent en moyenne 67% de leurs dépenses aux frais spécifiques, 13% aux frais généraux, et 10% à la rémunération des facteurs extérieurs de production, le reste servant de dotation aux amortissements.

³³ Rappelons ici qu'en termes de cheptel, les exploitations danoises sont presque trois fois plus grandes que leurs homologues allemandes.

³⁴ L'ensemble des charges exceptées les facteurs extérieurs représente 94% de la production totale hors subvention dans les deux pays.

³⁵ En France, la quasi-totalité des élevages granivores ne respectent toujours pas ces normes européennes de bien-être animal !

CONCLUSION

Retenons surtout, au terme de ce bref tour d'horizon des filières granivores européennes, que la grande diversité qui est l'une des richesses de l'agriculture européenne ne fait pas défaut au secteur granivore. Néanmoins, à l'issue de cette étude, il est possible de proposer une première typologie des huit grands pays producteurs granivores de l'Union européenne.

On distingue deux types de pays :

D'un côté, les pays du Nord (Belgique, Danemark, Allemagne, Pays-Bas, et Royaume-Uni) sont globalement orientés vers la production animale. Leur filière granivore (OTEX 50) est composée principalement d'exploitations spécialisées (porcines ou avicoles) : les exploitations mixtes (OTEX 503) représentant moins de 3% de l'effectif de cette filière. De plus, les degrés moyens de spécialisation porcine des exploitations de cette orientation avoisinent, dans ces pays, les 70%.

De l'autre, les pays latins (France, Espagne, Italie) sont globalement orientés vers la production végétale. Leur filière granivore (OTEX 50), moins spécialisée que dans les pays du Nord, comprend une grande part d'exploitations mixtes (partout supérieure à 10%). Les degrés moyens de spécialisation porcine des exploitations de l'OTEX 50 fluctuent, dans ces trois pays, autour de 50%.

A l'intérieur de ces deux grandes catégories s'expriment ensuite les spécificités de la filière granivore (OTEX 50) de chaque pays.

Ainsi, la France, classée plus haut dans les pays latins, se rapproche, par certaines caractéristiques moyennes de ses exploitations granivores spécialisées - comme la taille du cheptel, le revenu de l'exploitant, ou encore le taux d'endettement - des pays du Nord, ou se situe à la limite entre les deux groupes. Par ailleurs, rappelons au passage que la France est le premier producteur avicole européen. Les deux autres pays latins se distinguent, quant à eux, par leurs bons résultats économiques et financiers³⁶, basés sur des coûts de production faibles en Espagne, et sur une bonne valorisation de la production en Italie.

Parmi les pays du Nord, on distingue les producteurs véritablement hors-sol (Belgique et Pays-Bas), des pays produisant davantage d'aliments intraconsommés (Danemark et Allemagne). Pour sa part, la Grande-Bretagne, se caractérise par des exploitations granivores de très grande taille possédant un atelier herbivore non négligeable, et par l'équilibre existant entre les filières porcine et granivore.

En Allemagne, les exploitations granivores spécialisées sont presque exclusivement orientées vers la production porcine³⁷, et de très petite taille : leur cheptel moyen atteint tout juste la moitié de la moyenne européenne. Par ailleurs, l'Allemagne a fait le choix de la diversification puisque les exploitations des OTEX 50 et 72 ne détiennent ensemble que le cinquième du cheptel porcin.

Ainsi, malgré ses limites, le RICA permet de brosser un panorama assez détaillé de la production porcine en Europe. Cependant, cette étude portant sur le seul exercice 1998 ne permet pas de faire la part des phénomènes tendanciels et conjoncturels, d'autant que le secteur granivore se trouvait, cette année-là, dans une situation particulièrement difficile.

³⁶ En termes de revenu familial et de taux d'endettement.

³⁷ Premier pays producteur de porcs, l'Allemagne se place seulement en 7^{ème} position pour la production avicole.

BIBLIOGRAPHIE

Commission européenne (CE, 2000). **Définition des variables utilisées dans les résultats standards du RICA**. RI/CC 882, Comité communautaire du Réseau d'information comptable agricole (RICA), DG Agriculture, Bruxelles, 5 juillet 2000, 29p.

Ministère de l'Agriculture et de la Pêche (MAP, 1999). **L'agriculture dans l'Europe des Quinze**. Collection GraphAgri EUROPE, Agreste, Service Central des Enquêtes et Études Statistiques, 271p.

ANNEXE 1

Le RICA européen et Eurostat

Cette annexe se propose de comparer les résultats principaux du RICA et ceux de l'enquête structure européenne (nommée Eurofarm) à l'aide des trois tableaux ci-dessous, afin d'évaluer plus précisément la couverture du champ RICA, c'est-à-dire la part du secteur granivore aux mains des exploitations professionnelles.

Au niveau européen, les 3,8 millions d'exploitations professionnelles de l'univers du RICA représentent un peu plus de la moitié des 7 millions d'exploitations agricoles que compte l'Union. De même, sur le million d'exploitations possédant des porcins, près de la moitié sont professionnelles. Par contre, alors que deux tiers des exploitations de l'OTEX 50 tombent dans le champ d'observation du RICA, un dixième seulement des exploitations avicoles (i.e. possédant des volailles) peuvent être qualifiées de professionnelles. Ces dernières considérations confirment deux intuitions. Premièrement, les petites exploitations, plus orientées vers l'agriculture vivrière, sont généralement moins spécialisées que les exploitations professionnelles. Deuxièmement, elles possèdent souvent quelques volailles, plus simples à élever et abattre que les gros animaux, du fait de charges moins lourdes et de normes et règlements moins contraignants.

Par ailleurs, les tableaux ci-dessous démontrent que l'essentiel des cheptels porcins et avicoles sont détenus par les exploitations professionnelles. Ainsi, les 11% d'exploitations avicoles professionnelles concentrent à elles seules 71% de la population européenne de volailles. Le RICA offre, par conséquent, un tableau relativement fidèle du secteur granivore européen puisque la production des petites exploitations, exclues du champ d'observation, reste marginale.

Tableau 24 *Exploitations et cheptels granivores dans l'Union européenne, d'après Eurostat*

États membres	Nombre d'exploitations				Cheptels	
	totales (millions)	Porcines (Porcins>0)	avicoles (Volailles>0)	granivores (OTEX = 50)	porcin (millions de têtes)	volaille (millions de têtes)
UE15	6.989.160	1.018.260	2.020.950	90.680	115,8	1.034,9
Belgique	67.180	11.630	7.960	4.650	7,3	38,1
Danemark	63.150	18.830	8.260	3.810	11,4	18,9
Allemagne	534.410	181.190	169.040	8.430	23,7	99,3
Espagne	1.208.260	139.000	273.690	15.120	14,2	100,4
France	679.840	77.950	293.200	9.530	15,1	277,3
Italie	2.315.230	251.560	466.510	8.830	8,3	133,3
Pays-Bas	107.920	21.010	4.680	10.040	15,2	95,7
Royaume-Uni	233.150	14.040	36.460	6.840	8,0	152,7

Source : Commission européenne, Eurostat - NewCronos, Eurofarm, 1997

Tableau 25 Exploitations et cheptels granivores dans l'Union européenne, d'après le RICA

États membres	Nombre d'exploitations				Cheptels	
	totales (millions)	porcines (Porcins>0)	avicoles (Volailles>0)	granivores (OTEX = 50)	porcin (million de têtes)	volaille (million de têtes)
UE15	3.831.052	461.529	232.715	58.531	119,0	737,6
Belgique	41.910	9.757	1.647	4.040	8,3	38,1
Danemark	50.200	19.798	8.087	3.700	11,6	52,7
Allemagne	293.084	125.245	48.302	4.081	29,5	33,9
Espagne	621.958	30.391	13.442	10.547	10,5	80,0
France	409.545	31.660	36.353	6.213	16,6	229,1
Italie	1.062.842	65.773	16.562	3.622	5,4	54,4
Pays-Bas	82.910	18.756	5.176	8.860	17,1	130,6
Royaume-Uni	135.412	8.845	6.386	4.014	8,9	74,9

Source : RICA UE 1998 – Commission Européenne – DG Agriculture G3 – Traitements DAF (SCEES/BRICA – SDEPE/BAEP).

Tableau 26 Part des exploitations professionnelles (RICA) dans l'agriculture européenne (Eurostat)

États membres	Nombre d'exploitations				Cheptels	
	totales (%)	porcines (Porcins>0)	avicoles (Volailles>0)	granivores (OTEX = 50)	porcin (%)	volaille (%)
UE15	54,8%	45,3%	11,5%	64,5%	102,8%	71,3%
Belgique	62,4%	83,9%	20,7%	86,9%	114,0%	100,2%
Danemark	79,5%	105,1%	97,9%	97,1%	101,5%	278,5%
Allemagne	54,8%	69,1%	28,6%	48,4%	124,6%	34,1%
Espagne	51,5%	21,9%	4,9%	69,8%	73,6%	79,7%
France	60,2%	40,6%	12,4%	65,2%	109,9%	82,6%
Italie	45,9%	26,1%	3,6%	41,0%	65,4%	40,8%
Pays-Bas	76,8%	89,3%	110,6%	88,2%	112,3%	136,6%
Royaume-Uni	58,1%	63,0%	17,5%	58,7%	111,9%	49,0%

Source : calculs DAF (SDEPE/BAEP)

Toutefois, il convient de garder à l'esprit, tout au long de l'étude, certaines des limites du RICA. Tout d'abord, les extrapolations obtenues à partir du RICA surestiment légèrement le cheptel porcin (le Tableau 24 mentionne une couverture de 103%), voire le cheptel avicole dans certains pays. Trois facteurs peuvent expliquer ce phénomène :

- d'une part les résultats d'Eurofarm concernent l'année 1997, et ceux du RICA l'année 1998 ;
- d'autre part on considère l'effectif moyen dans le RICA et l'effectif présent le jour de l'enquête dans Eurofarm ;
- enfin, d'après la Commission européenne elle-même, le système de pondération du RICA a été optimisé pour produire de bonnes valeurs moyennes par groupes d'exploitations plutôt que de bons totaux de groupes, (CE, 2000, p4).

Pour tenir compte de cette dernière caractéristique, cet article mettra l'accent autant que possible sur les valeurs moyennes plutôt que sur les totaux et sous-totaux extrapolés à partir du RICA.

ANNEXE 2

Les OTEX particulières dans le RICA européen

Il existe, dans le RICA européen, quatre niveaux de classification des exploitations agricoles selon l'orientation technico-économique (OTEX)³⁸. On distingue :

l'OTEX générale (code à 1 chiffre) en 9 postes ;

l'OTEX principale (code à 2 chiffres) en 17 postes, utilisée habituellement dans les travaux du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche ;

l'OTEX particulière (code à 3 chiffres) ;

les subdivisions de certaines OTEX particulières (code à 4 chiffres).

Le tableau ci-contre définit les OTEX étudiées dans cet article.

³⁸ Le lecteur pourra se reporter à la décision de la Commission européenne du 7 juin 1985 portant établissement d'une typologie communautaire des exploitations agricoles (décision n°85/377/CEE, publiée au Journal officiel des Communautés européennes du 17/08/85, pp L 220/1 à 27). Cette décision est reprise en annexe du cahier d'Agreste spécial OTEX, n°22-23, novembre 1997.

Tableau 27 OTEX particulières

OTEX principale		OTEX particulière		Subdivision d'OTEX particulières		Définition
50	Production animale hors sol (Granivores)					Granivores (porcins, volailles, lapines mères) > 2/3 ¹
		501	Exploitation porcine spécialisée	5011 5012 5013	Porcins d'élevage Porcins d'engraissement Exploitation combinant l'élevage et l'engraissement	Porcins > 2/3 Truies reproductrices > 2/3 Porcelets et autres porcs > 2/3 Exploitations de l'OTEX 501 à l'exception des catégories 5011 et 5012
		502	Exploitation avicole spécialisée	5021 5022 5023	Poules pondeuses Volailles de chair Exploitation combinant poules pondeuses et volailles de chair	Volailles > 2/3 Poules pondeuses > 2/3 Poulets et autres volailles > 2/3 Exploitations de l'OTEX 502 à l'exception des catégories 5021 et 5022
		503	Exploitation combinant diverses productions granivores	5031 5032	Exploitation combinant porcins et volailles Exploitation combinant porcins, volailles et autres granivores	Exploitations de l'OTEX 50 à l'exception des catégories 501 et 502 Porcins > 1/3 et Volailles > 1/3 Exploitations de l'OTEX 503 à l'exception de la catégorie 5031
72	Polyélevage, orientation granivores					1/3 < Granivores ≤ 2/3 ; Grandes cultures ≤ 1/3 ; Horticulture ≤ 1/3 ; Cultures permanentes ≤ 1/3.

¹ C'est-à-dire : La marge brute standard (MBS) tirée de l'atelier granivore représente plus des deux tiers de la MBS totale de l'exploitation.

ANNEXE 3

Production porcine par OTEX, en Allemagne

D'après le Tableau 3, les deux orientations granivores (OTEX 50 et 72) détiennent seulement le cinquième du cheptel et du produit brut porcin. Le tableau ci-dessous complète les chiffres du Tableau 3 et présente la répartition par OTEX de la production porcine en Allemagne, premier producteur européen.

Tableau 28 Production porcine en Allemagne, par orientation technico-économique¹

otex	Cheptel			Produit brut		
	x 1000 UGB	UGB / exploit°	%	millions d'écus	écus / exploit°	%
Toutes OTEX	6.559	22,4	100,0%	3.604	12.296	100,0%
Grandes cultures	1.386	20,4	21,1%	690	10.151	19,1%
Herbivores	768	5,9	11,7%	361	2.764	10,0%
Granivores	1.300	115,4	19,8%	807	71.674	22,4%
Polyculture élevage	3.106	57,0	47,4%	1.745	32.044	48,4%

Source : RICA UE 1998 – Commission Européenne – DG Agriculture G3 – Traitements DAF (SCEES/BRICA – SDEPE/BAEP).

Ces chiffres démontrent, qu'en Allemagne, l'essentiel de la production porcine est assurée par les exploitations de polyculture élevage, c'est-à-dire par des exploitations non spécialisées en production granivore. Les caractéristiques, les enjeux politiques et les problèmes posés dans ce secteur sont donc susceptibles d'être totalement différents en Allemagne par rapport à ce que l'on peut observer dans les autres pays. Cette spécificité allemande, qui rejaillit même sur la structure des exploitations granivores spécialisées en Allemagne, est soulignée à plusieurs reprises dans cet article.

Curieusement, la contribution à la production porcine des exploitations spécialisées en grandes cultures est nettement plus importante que celle des exploitations à orientation herbivores. De fait, au niveau d'une exploitation, il existe peut-être davantage de synergies à mettre en œuvre entre un atelier végétal et une production granivore, qu'entre deux types de productions animales. On pense notamment à l'intraconsommation de céréales par les porcins, et à l'utilisation du lisier comme fertilisant. Ces interdépendances possibles sont, elles aussi, soulignées par cette étude.

¹ Les grandes orientations technico-économiques présentées dans ce tableau sont définies ci-après, par les OTEX, notées entre parenthèses, qui leur correspondent dans la classification européenne : Grandes cultures (OTEX 13, 14, 60) ; Herbivores (OTEX 41, 42, 43, 44, 71) ; Granivores (OTEX 50, 72) ; et Polyculture élevage (OTEX 81, 82). Les OTEX 20 à 34 de la classification européenne (autres orientations végétales) ne participent pas significativement à la production porcine en Allemagne.

ANNEXE 4

Les OTEX et la typologie porcine de l'OFIVAL

Depuis 1993, l'Institut technique du porc (ITP), l'OFIVAL² et le SCEES³ utilisent la typologie porcine suivante :

Tableau 29 Systèmes d'élevage porcine de l'ITP

Systèmes	Définition
Naisseurs	Au moins 5 truies reproductrices, moins de 2 porcs à l'engrais par truie
Engraisseurs	Au moins 20 porcs à l'engrais, plus de 10 porcs à l'engrais par truie
Naisseurs-engrailleurs	Au moins 5 truies reproductrices, de 2 à 10 porcs à l'engrais par truie
Petits élevages porcins	Autres exploitations

En croisant cette typologie avec les subdivisions d'OTEX particulières du RICA européen définies dans l'annexe précédente, on obtient le tableau ci-dessous :

Tableau 30 Croisement des OTEX particulières et des systèmes d'élevage porcine

otex	Exploitations	Systèmes d'élevage porcins				Total
		Petits élevages	Naisseurs	Engraisseurs	Mixtes	
5011	Nombre	0	10.182	0	165	10.347
	(%)	0%	98,4%	0%	1,6%	100%
5012	Nombre	0	0	9.235	439	9.674
	(%)	0%	0%	95,5%	4,5%	100%
5013	Nombre	140	2.964	795	19.286	23.185
	(%)	0,6	12,8%	3,4%	83,2%	100%

Source : RICA UE 1998 – Commission Européenne – DG Agriculture G3 – Traitements DAF (SCEES/BRICA – SDEPE/BAEP).

Ce tableau nous montre une correspondance presque parfaite entre les exploitations spécialisées en porcins d'élevage (OTEX 5011) et les naisseurs (classification ITP d'une part ; entre les exploitations spécialisées en porcins d'engraissement (OTEX 5012) et les engraisseurs (classification ITP) d'autre part. Pour la troisième catégorie, l'adéquation entre les deux systèmes reste encore très bonne puisque 83% des exploitations porcines spécialisées combinant élevage et engraissement (OTEX 5013) sont bien considérés par l'ITP comme des systèmes mixtes.

² Office national interprofessionnel des viandes, de l'élevage et de l'aviculture.

³ Service central des enquêtes et études statistiques, Direction des affaires financières, Ministère de l'agriculture, de la pêche et des affaires rurales.

Par contre, les deux classifications divergent dès que l'on s'éloigne de l'univers des exploitations porcines spécialisées (OTEX 501), (cf. Tableau 31). En effet, la classification ITP s'applique à l'atelier porcin de l'exploitation, sans préjuger de son degré de spécialisation.

C'est ainsi que 74% des naisseurs, 79% des engraisseurs, et 50% des exploitations mixtes de la classification ITP ne sont pas comptés parmi les exploitations à orientation granivores (OTEX 50 et 72). Les exploitations porcines spécialisées (OTEX 501) ne regroupent quant à elles que 16% des naisseurs, 11% des engraisseurs et 34% des exploitations mixtes de la classification ITP.

Pour résoudre ce problème, il suffirait de regrouper dans une même catégorie appelée "exploitations non spécialisées en production porcine", les petits élevages porcins de l'OTEX 501, et les exploitations des autres orientations.

Tableau 31 Croisement des OTEX principales et des systèmes d'élevage porcin

otex	Exploitations	Systèmes d'élevage porcins				Total
		Petits élevages	Naisseurs	Engraisseurs	Mixtes	
50	Nombre	13.989	13.342	10.978	20.221	58.531
	(% en ligne)	23,9%	22,8%	18,8%	34,5%	100%
	(% en colonne)	0,4%	16,5%	12,5%	34,1%	
72	Nombre	4.973	7.647	7.238	9.443	29.300
	(% en ligne)	17,0%	26,1%	24,7%	32,2%	100%
	(% en colonne)	0,1%	9,5%	8,2%	15,9%	
99	Nombre	3.583.970	59.906	69.715	29.630	3.743.221
	(% en ligne)	95,7%	1,6%	1,9%	0,8%	100%
	(% en colonne)	99,5%	74%	79,3%	50,0%	
Total	Nombre	3.602.932	80.896	87.931	59.294	3.831.052
	(% en ligne)	94,0%	2,1%	2,3%	1,6%	100%
	(% en colonne)	100%	100%	100%	100%	

Source : RICA UE 1998 – Commission Européenne – DG Agriculture G3 – Traitements DAF (SCEES/BRICA – SDEPE/BAEP).

Il n'existe pas, pour le moment, de classification similaire à celle de l'ITP dans le secteur avicole.

ANNEXE 5

Structure des charges par OTEX

Tableau 32 Principaux postes de dépense des exploitations de l'OTEX 72.

Charges (écus)	États membres								
	UE15	Belgique	Danemark	Allemagne	Espagne	France	Italie	Pays-Bas	RU
Total	156.610	160.377	311.484	124.724	93.957	202.196	113.532	248.662	169.051
Frais spécifiques									
Animaux	83.865	100.005	151.646	57.771	61.539	108.486	79.766	136.305	96.050
Végétaux	6.713	7.072	13.267	7.540	3.895	9.277	3.104	5.751	4.859
Frais généraux									
Matériel	7.262	4.912	19.076	7.621	7.865	7.188	2.086	9.769	7.470
Énergie	5.987	3.492	6.622	7.082	3.112	7.307	4.928	8.514	5.882
Travaux	5.725	5.919	9.107	5.137	1.549	9.305	1.158	7.690	3.049
Taxes	1.171	1.283	2.419	1.359	340	1.594	1.052	1.390	412
Divers	9.400	1.956	6.574	8.764	2.293	17.086	1.690	19.738	7.882
Dotation aux amortissements									
	20.362	21.859	33.392	17.329	7.911	24.718	8.808	33.224	21.875
Facteurs de production extérieurs									
Capital	7.698	9.625	44.702	3.454	2.868	9.265	442	17.123	4.076
Travail	4.094	151	17.745	2.505	2.035	2.801	7.252	5.269	14.302
Terre	4.299	4.104	5.986	6.123	549	5.169	3.246	3.888	3.193

Source : RICA UE 1998 – Commission Européenne – DG Agriculture G3 – Traitements DAF (SCEES/BRICA – SDEPE/BAEP).

Tableau 33 Principaux postes de dépense des exploitations toutes OTEX confondues.

Charges (écus)	États membres								
	UE15	Belgique	Danemark	Allemagne	Espagne	France	Italie	Pays-Bas	RU
Total	45.112	103.614	144.872	104.836	18.913	99.770	18.219	187.391	151.991
Frais spécifiques									
Animaux	10.195	39.636	44.757	22.626	5.303	16.117	4.736	47.502	33.679
Végétaux	7.544	15.102	14.708	13.520	4.012	19.180	3.363	30.120	27.993
Frais généraux									
Matériel	3.020	4.976	11.784	8.823	841	6.438	779	9.248	11.351
Énergie	2.298	4.209	4.352	6.204	875	4.049	1.093	11.413	6.080
Travaux	2.148	5.726	5.758	4.158	779	6.117	556	8.702	6.289
Taxes	588	954	1.918	1.450	217	1.687	524	1.469	490
Divers	3.427	2.388	5.210	10.846	900	10.987	833	12.543	10.519
Dotation aux amortissements									
	7.638	15.528	16.623	18.022	2.178	16.478	4.047	29.946	20.795
Facteurs extérieurs									
Capital	1.973	6.358	23.673	3.450	288	4.198	161	14.905	7.328
Travail	3.869	4.050	11.708	8.818	2.847	7.006	1.511	15.064	19.643
Terre	2.394	4.687	4.068	6.862	673	7.513	615	6.479	7.824

Source : RICA UE 1998 – Commission Européenne – DG Agriculture G3 – Traitements DAF (SCEES/BRICA – SDEPE/BAEP).

NOTES ET ÉTUDES ÉCONOMIQUES – NUMÉROS PARUS

N°1 - Avril 1996 (épuisé)

- Évaluation des politiques publiques.
- Théorie économique et réforme de la PAC.
- Dépenses agricoles de l'Union européenne.
- Évolution récente des concours publics à l'agriculture française.
- 1991-1994 : embellie pour les exploitations de grandes cultures.

N°2 - Septembre 1996

- PAC et transferts à l'agriculture en Europe.
- Évolution du financement communautaire des marchés.

N°3 - Février 1997 (épuisé)

- Évaluation économique des politiques agricoles.
- Les concours publics à l'agriculture américaine.
- Les aides des collectivités locales à l'agriculture.

N°4 - Juillet 1997

- Québec: les limites d'une politique agricole.
- L'évolution des exploitations agricoles françaises de 1991 à 1995. Une analyse à partir des résultats du RICA.

N°5 - Septembre 1997

- L'évolution de la politique agricole allemande.
- L'agriculture des pays membres de l'Union européenne à la veille de la réforme de la PAC.

N°6 - Janvier 1998

- L'adaptation de la politique agricole espagnole à la réforme de la PAC.
- L'adaptation de la politique agricole britannique à la réforme de la PAC.

N°7 - Mai 1998

- Analyse des conséquences des propositions SANTER sur l'agriculture des pays membres de l'Union européenne.
- Les conséquences des propositions SANTER sur le revenu des agriculteurs français.
- Les conséquences des propositions SANTER sur l'offre de produits agricoles en France.

N°8 - Septembre 1998

- Quels rendements demain ? Perspectives d'évolution des rendements des grandes cultures.
- Les politiques nationales d'adaptation à la réforme de la PAC.

N°9 - Mars 1999

- Échanges et compétitivité des principaux produits agricoles polonais.
- Les programmes d'aide alimentaire intérieure aux États-Unis.

N°10 – Octobre 1999

- Interprétation économique du découplage des aides en agriculture.
- La dépenses publique agricole en longue période.
- Une application du modèle MEGAAF : analyse d'une modification des soutiens à l'agriculture.

N°11 – Avril 2000

- Internet et les téléservices en agriculture et dans l'agro-alimentaire.
- Agenda 2000 : les conséquences de l'accord de Berlin pour l'agriculture française.

N°12 – Octobre 2000

- La mise en œuvre de l'accord de Marrakech : le volet accès au marché.
- Dynamique des exploitations céréalières et concours publics à l'agriculture au Canada.
- Les exploitations de grandes cultures en France et aux États Unis : performances comparées.

N°13 – Mars 2001

- Les structures et politiques agricoles des PECO sous fortes contraintes sociales et budgétaires : quelles transitions vers l'intégration européenne ?
- L'Inde dans le commerce agricole international. Conditions et bilan de mise en œuvre des accords de Marrakech.
- La concentration géographique des productions agricoles et ses déterminants. Une analyse pour l'Union européenne.
- L'accord sur l'agriculture du cycle de l'Uruguay. Bilan et perspective pour l'Union européenne. Première partie.

N°14 – Septembre 2001

- Garanties et soutiens publics aux crédits à l'exportation des produits agricoles aux États-Unis.
- Les programmes publics de garantie de crédits dans l'Union européenne.
- Une évaluation multicritère pour des politiques multifonctionnelles.
- L'accord sur l'agriculture du Cycle de l'Uruguay. Bilan et perspective pour l'Union européenne. Deuxième partie

N° 15 – Février 2002

- Les aides directes aux exploitations agricoles européennes suite aux réformes de la PAC (1992 et Agenda 2000).
- Échanges agricoles UE-ACP : vers une exacerbation de la concurrence entre agricultures ?
- La fiscalité agricole aux États-Unis : fonctionnement et enjeux politiques.

N° 16 – avril 2002

- Une vue d'ensemble sur l'évolution des exploitations agricoles françaises de 1990 à 1999.
- La réforme de la PAC de 1992 : bilan d'une décennie d'adaptation des exploitations de «grandes cultures».
- La réforme de la PAC de 1992 : bilan d'une décennie d'adaptation des élevages ovins et caprins.
- La réforme de la PAC de 1992 : bilan d'une décennie d'adaptation des élevages «bovins viande».
- La réforme de la PAC de 1992 : bilan d'une décennie d'adaptation des élevages laitiers.

N° 17 – décembre 2002

- L'évolution du secteur porcin européen : enjeux techniques, politiques, de marché et de société.
- Les exploitations de grandes cultures en France et aux États-Unis : comparaisons des performances économiques et enjeux politiques.
- L'impact de scénarios de modification de la PAC sur les élevages bovins allaitants en zone intermédiaire. Cas de l'Indre.
- Stratégies d'adaptation de l'agriculture en zones intermédiaires. Étude de cas dans le département de l'Indre.
- Analyse de scénarios de politique agricole pour des régions céréalières intermédiaires.

Notes et Études Économiques
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ALIMENTATION,
DE LA PÊCHE ET DES AFFAIRES RURALES
Direction des Affaires Financières

Renseignements :

Sous-Direction de l'Évaluation, de la Prospective et des Études – tél. : 01.49.55.42.09
78, rue de Varenne – 75349 Paris 07 SP

Diffusion :

Service Central des Enquêtes et Études Statistiques
Bureau des ventes – BP 88
31326 – Castanet Tolosan cedex

Vente au numéro :

mel : agreste-ventes@agriculture.gouv.fr
fax : 05.61.28.83.66

Abonnement :

tél. : 05.61.28.83.05

Prix : 9,91 T